



Objectifs environnementaux et Plan sur le changement climatique pour la croissance propre :

Rapport sur ce que nous avons entendu

Avertissement

Le présent rapport a été préparé par la Clean Foundation. Les conclusions et les opinions qui y sont présentées sont celles des répondants, et ne reflète pas nécessairement les points de vue de la Clean Foundation ou du ministère de l'Environnement et du Changement climatique.

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021

**Objectifs environnementaux et Plan sur le
changement climatique pour la croissance propre :
Rapport sur ce que nous avons entendu**

Ministère de l'Environnement et du Changement climatique
Octobre 2021

ISBN : 978-1-77448-250-6

Table des matières

Sommaire.....	1
Introduction.....	6
Secteur d'intervention 1 : Le leadership en matière de prospérité durable	9
Secteur d'intervention 2 : L'énergie propre	16
Secteur d'intervention 3 : Le changement climatique	29
Secteur d'intervention 4 : L'économie circulaire.....	33
Secteur d'intervention 5 : L'économie inclusive.....	41
Secteur d'intervention 6 : Les ressources naturelles et la biodiversité	47

Sommaire

Les répercussions environnementales ne sont plus une simple probabilité en Nouvelle-Écosse : elles se font déjà sentir. À l’instar des résidents d’autres régions du monde, nous sommes témoins du changement climatique. Afin de remédier à la situation, la Nouvelle-Écosse a établi des objectifs environnementaux et élaboré un nouveau plan pour le climat. Ensemble, ces objectifs et ce plan serviront de carte routière afin d’offrir aux Néo-Écossais un milieu de vie propre et plus sain.

La Clean Foundation a été mandatée par le ministère de l’Environnement et du Changement climatique de la Nouvelle-Écosse pour organiser une consultation publique du 27 mai au 26 juillet 2021. Il s’agissait de demander aux Néo-Écossais ce qu’il fallait considérer comme de nouveaux objectifs environnementaux et ce qu’il fallait inclure dans le nouveau plan pour le climat. Cette consultation s’est faite principalement en ligne afin de respecter les consignes de santé publique. La rétroaction présentée dans ce rapport est répartie en six secteurs d’intervention :

1. **Le leadership en matière de prospérité durable** – La démonstration du leadership en matière de prospérité durable.
2. **L’énergie propre** – La promotion de la transition vers une énergie propre, des sources de production électrique plus durables, une meilleure efficacité énergétique et des moyens de transport propres.
3. **Le changement climatique** – L’atténuation du changement climatique et l’adaptation connexe.
4. **L’économie circulaire** – La création des conditions favorables à une économie circulaire.
5. **L’économie inclusive** – La création des conditions favorables à une économie inclusive.
6. **Les ressources naturelles et la biodiversité** – La conservation et l’utilisation durable des ressources naturelles et le soutien de la biodiversité.

Les Néo-Écossais ont donné leur avis en participant à des ateliers virtuels, en envoyant des courriels, en téléversant du contenu ou en répondant à des questions sur cleanfuture.ca/fr, en laissant des messages vocaux, en soumettant des idées par la poste et en prenant part à des discussions sur une plateforme interactive en ligne. Au total, 1 478 personnes et organisations ont répondu à l’appel, 136 personnes ont assisté à des ateliers et 1 342 soumissions contenant plus de 5 600 idées ont été partagées.

Thèmes généraux

Les Néo-Écossais savent que le changement climatique est réel et qu'il affecte les choses que nous aimons : nos terres et nos côtes, nos ressources naturelles et la biodiversité, nos réseaux d'approvisionnement alimentaire, nos maisons, nos communautés et nos entreprises. Nombre de répondants nous ont dit qu'ils craignaient l'avenir, surtout pour les futures générations et les personnes les plus à risque, soit celles dont le revenu est faible, qui ont des problèmes physiques ou mentaux, ainsi que les personnes laissées plus ou moins en marge de la société à cause d'un racisme et d'une discrimination systémiques.

Parallèlement à cette peur, nous avons constaté de la colère, de la frustration et de l'impatience face à la lenteur des changements actuels. Oui, nous pouvons mentionner les victoires de notre province dans des domaines comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection des terres et la gestion des déchets, mais les Néo-Écossais savent qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers; nous devons agir rapidement et avec conviction, car notre avenir en dépend.

Le processus, la loi et l'orientation générale donnée par le gouvernement ont aussi suscité des craintes. Certains répondants craignaient notamment que le fait que la consultation se fasse en ligne entraîne l'exclusion des personnes n'ayant pas d'ordinateur ou d'accès à Internet. D'autres craignaient que le délai soit trop court, que la consultation ne fasse pas l'objet d'une promotion suffisamment vaste et que la pandémie mondiale puisse avoir réduit la capacité des Néo-Écossais de se concentrer sur cette consultation en raison des nombreux autres soucis qu'ils pourraient avoir. Nous avons accueilli à bras ouverts les avis francs qui nous ont été transmis et nous les utiliserons pour améliorer régulièrement les consultations à venir.

Les Néo-Écossais voulaient aussi savoir si cette consultation serait utile. Est-ce que leur avis serait réellement entendu et aurait-il une influence sur les objectifs fixés et le Plan sur le changement climatique pour la croissance propre? Est-ce que le gouvernement serait suffisamment courageux et audacieux pour faire face à l'urgence liée au changement climatique, ou est-ce que la politique partisane allait faire obstacle? Est-ce que cette procédure donnerait lieu à des mesures concrètes ou simplement à la production d'un plus grand nombre de rapports? Est-ce que le gouvernement ferait preuve de transparence et de responsabilité non seulement dans le cadre de ce processus, mais aussi dans la mise en œuvre, l'évaluation et la reddition de comptes concernant la réalisation des objectifs et la conformité au Plan? Fixerait-il des objectifs réels et les respecterait-il?

En dépit de ces craintes, un véritable espoir, l'inspiration et la gratitude ont prédominé. Personne ne baisse les bras. Les Néo-Écossais savent ce que nous avons à faire, et ils sont prêts à se retrousser les manches. Ils veulent être partie prenante à la solution. Ils voient tant de promesses à l'horizon, réalisables non seulement en prenant des mesures

pertinentes pour remédier à la menace environnementale, mais aussi en faisant des perturbations actuelles une occasion de reconstruire en mieux. Ils ont en commun la vision d'un avenir meilleur issu de la façon dont nous relevons les défis d'aujourd'hui. Ils ont demandé si le temps était finalement arrivé de réexaminer la signification des termes « croissance économique » et « prospérité durable », et d'imprégner ces concepts d'idées qui mettent le bien-être des gens et de la planète au premier plan. Ils voient l'occasion d'éliminer le racisme et la discrimination systémiques, de réduire les inégalités de revenu et de veiller à ce que tous les Néo-Écossais vivent dans des collectivités abordables, salubres, résilientes et inclusives.

Secteur d'intervention 1 : Le leadership en matière de prospérité durable

La majorité des répondants ont estimé que « toutes les voies empruntées » par le gouvernement, les entreprises, les organisations et le public doivent favoriser la prospérité durable de la Nouvelle-Écosse.

À cette fin, ils ont proposé de commencer par offrir des possibilités de formation professionnelle et de recyclage, encourager l'appréciation de notre environnement et sensibiliser la population aux effets du changement climatique. Ils ont aussi réclamé la fin des inégalités dans la distribution des richesses de sorte que la vaste majorité des richesses ne soit pas détenue par une petite minorité de la population. Certains d'entre eux nous ont dit que, pour pouvoir emprunter la voie de la prospérité durable, il était impératif de mettre en place une gouvernance et une politique puissantes notamment en appuyant la loi sur la protection des zones côtières (*Coastal Protection Act*). Ils jugeaient qu'il ne serait pas possible de lutter contre le changement climatique si les lois et les politiques existantes et actuelles n'étaient pas élaborées dans une optique environnementale. Il sera essentiel d'améliorer la conformité à l'ensemble des politiques et des lois pour faire en sorte que tout le monde soit aligné sur les objectifs communs de notre province. Certains répondants ont recommandé de former un groupe de travail sur l'équité environnementale en 2021 afin de favoriser l'examen et le traitement des inégalités au niveau de l'action climatique. Nombre de répondants ont estimé que l'évaluation de nos objectifs et les mesures que nous prenons ensemble pour le climat seront essentielles pour faire en sorte que nous faisons les bons choix pour assurer notre prospérité durable à l'avenir.

Secteur d'intervention 2 : L'énergie propre

Une vaste majorité de répondants se sont dit en faveur de l'objectif actuel selon lequel 80 % de l'électricité de la Nouvelle-Écosse doit provenir de sources renouvelables d'ici à 2030. Les répondants se sont aussi accordés pour dire que, pour atteindre des émissions nettes zéro, il faut considérablement accroître l'efficacité énergétique des bâtiments parallèlement à l'instauration d'un réseau électrique décarbonisé et à l'électrification de notre environnement construit et du secteur des transports. Ils se

sont dits particulièrement inquiets pour les propriétaires à faible revenu et les personnes des communautés marginalisées en raison du racisme systémique, ainsi que pour les personnes pour lesquelles la transition vers une énergie propre sera particulièrement difficile sans aide gouvernementale. Parmi les autres thèmes abordés, relevons : les changements apportés à la supervision réglementaire du réseau électrique, l'amélioration de la collaboration régionale entre les provinces de l'Atlantique concernant l'efficacité énergétique, l'électrification, le développement et l'entreposage des énergies renouvelables, l'augmentation des possibilités d'établir des systèmes énergétiques de district et des projets énergétiques communautaires ainsi que l'augmentation des capacités municipales afin de développer des projets communautaires novateurs fondés sur les énergies propres.

Secteur d'intervention 3 : Le changement climatique

En raison du chevauchement du domaine du changement climatique et de celui de l'énergie propre, les répondants ont donné des idées similaires dans les deux cas. Les idées relatives à la production électrique, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au transport ont été regroupées sous le titre de l'énergie propre. La majorité des avis concernait les moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Nombre de répondants se sont dit en faveur de l'objectif d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2050 et ont préconisé des stratégies visant à abaisser les émissions, notamment le changement des comportements, le resserrement des règlements industriels et la mise à jour du programme de plafonnement et d'échange de la Nouvelle-Écosse. Les répondants souhaitent particulièrement que les nouveaux objectifs et le plan sur le changement climatique comportent de solides mécanismes de reddition de comptes afin d'assurer l'évaluation et la révision régulières des objectifs si ces derniers ne sont pas atteints. Nombre de répondants ont aussi signalé l'importance d'envisager la politique sur le changement climatique dans une optique équitable, car les communautés et les résidents marginalisés ainsi que les personnes à faible revenu risquent plus de subir les répercussions du changement climatique.

Secteur d'intervention 4 : L'économie circulaire

Les principaux thèmes abordés comprenaient l'accroissement des investissements dans la recherche-développement, les incitatifs à l'intention des entreprises alignées sur les principes de l'économie circulaire ainsi que l'éducation et la sensibilisation des consommateurs. La vaste majorité des répondants ont préconisé un abaissement de l'élimination des déchets solides de la province à un niveau de 50 % inférieur à celui de 2020 d'ici à 2030 et l'atteinte de zéro déchet de plastique d'ici à 2030. Deux idées qui ont suscité un vaste appui ont été celles d'étendre l'interdiction sur les plastiques à usage unique et de rehausser la responsabilité élargie des producteurs (REP) pour inclure le papier et les emballages, les matelas, les lampes au mercure, les piles au lithium, les objets tranchants (aiguilles), les cylindres au propane et d'autres déchets ménagers

dangereux difficiles à gérer. Les répondants ont aussi souligné que la confusion relative aux différentes règles de triage en vigueur dans la province faisait obstacle à l'amélioration du taux de réacheminement des déchets solides. Ils ont réclamé l'uniformisation des règles de triage pour l'ensemble de la province et la rationalisation des programmes de ramassage des produits recyclables sur le trottoir pour aider les municipalités à réaliser des gains en efficacité.

Secteur d'intervention 5 : L'économie inclusive

Les répondants voulaient que tous les Néo-Écossais puissent bénéficier des mêmes possibilités et des mêmes services. Voici certaines des recommandations que nous avons entendues : inclure l'histoire mi'kmaw et afro-néo-écossaise dans les programmes scolaires, faire en sorte que toutes les collectivités de la province puissent bénéficier du même niveau d'éducation, offrir un enseignement postsecondaire gratuit, éliminer les préjugés dans les processus d'embauche et aider les gens à faire la transition vers une économie propre. Un logement abordable pour tous a été un autre thème récurrent. Les collectivités doivent représenter un éventail de tranches d'âges, de niveaux de revenus, de genres et de races qui unissent leurs forces pour s'entraider. Chaque personne devrait pouvoir obtenir facilement de la nourriture localement, quel que soit son revenu ou son emploi.

Secteur d'intervention 6 : Les ressources naturelles et la biodiversité

La majorité des répondants qui ont fait des observations concernant ce secteur d'intervention avait le sentiment qu'il fallait prendre les mesures appropriées pour sauver et protéger notre terre, la biodiversité, nos côtes et nos eaux. Certains ont réclamé qu'une aide soit allouée pour investir dans des mesures de foresterie durable, demander aux Mi'kmaq des conseils et des recommandations découlant de leurs connaissances traditionnelles, culturelles et historiques de la terre. D'autres ont réclamé l'interdiction des élevages piscicoles et des pratiques agricoles qui ont tendance à polluer l'environnement et leur remplacement par des options durables et propres. Une foule de répondants ont souligné la nécessité de mettre immédiatement en œuvre le rapport Lahey, de rétablir la loi sur la diversité biologique (*Biodiversity Act*) conformément à sa finalité première, de mettre fin à la vente du parc provincial d'Owls Head, de promulguer d'autres lois visant à protéger nos ressources naturelles et d'affermir nos initiatives contre le changement climatique.

Introduction

Aperçu du processus

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique de la Nouvelle-Écosse a collaboré avec la Clean Foundation pour organiser une consultation publique du 27 mai au 26 juillet 2021. Il s'agissait de demander aux Néo-Écossais ce qu'il fallait adopter comme nouveaux objectifs environnementaux et ce qu'il fallait inclure dans le nouveau plan pour le climat. Cette consultation s'est déroulée principalement en ligne à cause des craintes persistantes concernant la pandémie de COVID-19.

Il y avait différentes façons de participer à cette consultation publique. Les répondants pouvaient prendre part à l'un des sept ateliers en anglais ou à l'atelier en français sur Zoom. Ils pouvaient partager leurs idées en ligne par courriel, téléverser des contenus, répondre à des questions sur le site Web cleanfoundation.ca/fr ou publier des messages sur le site de la consultation. Les répondants avaient aussi la possibilité de laisser des messages vocaux à un numéro sans frais ou d'envoyer leurs observations par la poste.

La consultation portait sur six secteurs d'intervention :

1. **Le leadership en matière de prospérité durable** – La démonstration du leadership en matière de prospérité durable.
2. **L'énergie propre** – La promotion de la transition vers une énergie propre, des sources de production électrique plus durables, une meilleure efficacité énergétique et des moyens de transport propres.
3. **Le changement climatique** – L'atténuation du changement climatique et l'adaptation connexe.
4. **L'économie circulaire** – La création des conditions favorables à une économie circulaire.
5. **L'économie inclusive** – La création des conditions favorables à une économie inclusive.
6. **Les ressources naturelles et la biodiversité** – La conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles et le soutien de la biodiversité.

Au total, 1 478 personnes et organisations ont répondu à l'appel. Nous avons reçu 1 342 soumissions et 136 répondants ont participé aux ateliers en ligne. Nous avons reçu 167 de ces soumissions sous la forme de lettres. Dans l'ensemble, plus de 5 600 idées ont été transmises par l'intermédiaire de ces mécanismes de rétroaction. Nous avons reçu la rétroaction de personnes, d'universitaires, de groupes communautaires, d'organisations sans but lucratif, d'associations industrielles, d'universités et d'entreprises privées. La majorité des observations ont été reçues sur le site Web, et ont été suivies par un courriel (Tableau 1). Avant et durant la période de consultation, le ministère de l'Environnement et du Changement climatique a aussi organisé 31 rencontres supplémentaires avec des intervenants.

Tableau 1 : Résumé des soumissions par mode.

Mode	Nombre des soumissions
Site Web : réponses courtes, observations et téléchargements	899
Courriel	385
Consultation sur cleanfuture.ca/fr	44
Message vocal	13
Courrier postal	1
Total	1 342

Il y a eu huit ateliers virtuels organisés sur Zoom, durant lesquels les répondants ont pu partager leurs idées et leurs réflexions à propos des deux questions soumises à la consultation publique :

- 1) À quoi ressemble la réussite?
- 2) Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

La rétroaction des répondants a été recueillie en direct à l'aide de Jamboard, un tableau blanc virtuel interactif. Vous trouverez au Tableau 2 un résumé du nombre de participants à chaque atelier.

Tableau 2 : Résumé de la participation aux ateliers virtuels

Thème de l'atelier	Inscrits	Présents	Date de l'atelier
Tous les secteurs d'intervention (anglais)	56	22	10 juin 2021
Le leadership en matière de prospérité durable	22	14	13 juin 2021
Les ressources naturelles et la biodiversité	41	16	17 juin 2021
L'énergie propre	61	22	22 juin 2021
Le changement climatique	63	26	24 juin 2021
L'économie circulaire	65	18	6 juillet 2021
L'économie inclusive	49	9	8 juillet 2021
Tous les secteurs d'intervention (français)	22	9	13 juillet 2021
Total	379	136	

Ce fut véritablement un privilège de pouvoir nous mettre à l'écoute de nos concitoyens néo-écossais. Les observations que nous avons lues et les discussions que nous avons entendues étaient émouvantes et inspirantes. Nous avons été impressionnés par l'étendue des connaissances, la profondeur des préoccupations et l'engagement envers le bien-être de notre province. Nous savons que de nombreuses personnes ont pris du temps normalement consacré à leur famille, à leur travail et à d'autres activités en pleine pandémie mondiale pour nous faire part de leurs réflexions, et nous en sommes profondément reconnaissants. Nous avons tenu compte d'absolument tous les avis.

Toutes les rétroactions soumises ont été lues, vues ou écoutées et prises en compte dans ce résumé. Plus de 5 600 opinions ont été exprimées durant cette consultation. Étant donné l'immense diversité des avis exprimés et l'éventail des domaines traités, très peu de thèmes ont fait l'objet d'un consensus parfait. Dans ce rapport, nous avons essayé de saisir les opinions les plus prédominantes, les domaines les plus prisés et les thèmes les plus préoccupants pour les répondants. Il nous est impossible de présenter ici les soumissions des experts sectoriels dans toute leur ampleur et dans tous les détails, mais les répondants doivent savoir que toutes les rétroactions ont été transmises au ministère de l'Environnement et du Changement climatique.

Secteur d'intervention 1 : Le leadership en matière de prospérité durable

À quoi ressemble la réussite?

Les répondants se sont clairement accordés pour dire que la réussite de la prospérité durable ne pourra devenir une réalité que si nous unissons nos forces pour agir maintenant afin de protéger notre environnement et de lutter contre le changement climatique. Nous devons faire en sorte que personne ne soit laissé à la traîne. Il faut amplifier et écouter la voix des personnes vulnérables et habituellement laissées pour compte. Les décisions du gouvernement doivent être alignées sur la protection de l'environnement. La Nouvelle-Écosse doit être axée sur la durabilité. Mesurer les résultats de nos initiatives pour le climat à l'aide de données scientifiques nous aidera à prendre des décisions pour l'avenir. La réussite signifie accorder la priorité à notre bien-être collectif, qui comprend la protection de nos collectivités et des espaces naturels sur lesquels nous comptons.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

Les observations reçues concernant ce secteur d'intervention étaient vastes, et portaient tout particulièrement sur les six domaines suivants : l'appui aux entreprises locales, le développement et la planification, la loi et la politique, l'éducation et la sensibilisation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre et le leadership gouvernemental.

L'appui aux entreprises locales

Les répondants ont, à de multiples reprises, réitéré qu'il était vital d'appuyer les entreprises locales; pour ce faire, il faut accorder la priorité aux chaînes d'approvisionnement alimentaire et énergétique locales et réduire l'importation des biens extérieurs à la province. Les entreprises de toutes tailles doivent se sentir habilitées à ouvrir la voie et recevoir du gouvernement le même soutien que celui qui est offert aux entreprises étrangères. Les municipalités doivent pouvoir donner leur avis et inspirer leur propre bien-être économique et environnemental. Il est aussi nécessaire de collaborer avec des groupes communautaires locaux pour favoriser la prospérité de notre économie.

Le développement et la planification

Nombre de répondants se sont accordés pour dire que le gouvernement doit ouvrir la voie du développement et de la planification d'un avenir durable, en tenant compte de l'avis des résidents.

Développer des voies et des processus durables. Plusieurs répondants ont exprimé la nécessité d'établir des processus et des voies pour favoriser la prise de décisions favorables à un avenir sous le signe de la prospérité durable. Voici quelques-unes de ces idées :

- Conclure des partenariats entre des organisations sociales et formelles susceptibles de centraliser les communautés et de devenir des voix influentes.
- Offrir des incitatifs provinciaux aux entreprises et aux municipalités qui mettent en œuvre des pratiques durables et des stratégies zéro déchet.
- Élaborer des critères et des valeurs concernant la prise de décisions afin de veiller à tenir compte de l'environnement lors de l'élaboration de l'ensemble des politiques et des programmes gouvernementaux.
- Créer une série de valeurs axées sur la protection de l'environnement.
- Créer des approches uniformes d'examen des coûts et des avantages des effets environnementaux pour tous les ministères gouvernementaux.

La planification durable. Nombre de répondants avaient des idées pour veiller à ce que la planification de l'ensemble des initiatives d'aménagement et de réponse en cas d'urgence se fasse dans une optique environnementale favorable à la prospérité durable. Voici quelques unes de ces idées :

- Avoir de solides plans d'urgence en cas de catastrophe naturelle.
- Examiner chaque programme gouvernemental pour déterminer ses effets sur le changement climatique.
- Mesurer les répercussions de la consommation de biens et de services des Néo-Écossais.
- Créer une fiche de rendement sur le plan climatique afin d'évaluer les politiques et les lois proposées.
- Veiller à tenir compte de la valeur de l'environnement naturel et des bienfaits qu'il offre, comme le contrôle de la qualité de l'air et son effet positif sur la santé mentale, dans toutes les politiques de planification.

La loi et la politique

Les répondants ont donné plusieurs idées pour élaborer de nouvelles politiques fiscales plus équitables et renforcer les politiques fiscales existantes. Plusieurs d'entre eux ont réclamé une meilleure transparence et une plus grande équité concernant les politiques fiscales et environnementales.

L'égalité fiscale et réglementaire. Établir des pratiques et des règlements fiscaux équitables pour tous les niveaux de richesse.

- Augmenter les impôts des sociétés et prévoir des sanctions plus rigoureuses en cas de violation.
- Mettre en place des taxes à l'importation supplémentaires sur les produits provenant de l'extérieur de la région atlantique.
- Prévoir une distribution des richesses qui permette aux moins nantis d'en recevoir plus, et resserrer les règles (p. ex. taxes) à l'endroit des plus riches, y compris les entreprises.
- Mettre en œuvre des politiques qui encouragent des modes de vie plus verts et découragent la destruction environnementale.
- Faire du degré de bien-être, et non pas du produit intérieur brut (PIB), la norme de la réussite économique.
- Établir un système fiscal plus équitable, soit un taux d'imposition uniforme, et un impôt foncier plus élevé pour les résidents qui possèdent plusieurs maisons et/ou propriétés.

L'équité des politiques sociétales et environnementales. Créer et mettre en œuvre des politiques équitables pour tous les Néo-Écossais.

- Renforcer les politiques pour les logements communautaires, l'eau propre et l'aménagement communautaire.
- Veiller à accorder une priorité égale ou supérieure aux politiques visant à protéger l'environnement par rapport à ce qui valorise l'économie.
- Veiller à ce que chaque ministère gouvernemental reçoive des instructions claires concernant les mesures à prendre pour se conformer aux exigences gouvernementales en matière de durabilité.
- Renforcer les politiques pour les logements communautaires, l'eau propre et l'aménagement communautaire.

L'éducation et la sensibilisation

Nombre de répondants ont ressenti le besoin d'informer le grand public de la crise environnementale que nous traversons.

L'équité en éducation. Nombre de répondants ont réclamé une meilleure accessibilité et une plus grande abordabilité de l'éducation pour tous. L'éducation sur le changement climatique, les écosystèmes, la biodiversité et les principes de l'économie circulaire doivent être inclus dans les programmes scolaires de tous les niveaux de sorte que l'ensemble des diplômés aient une connaissance approfondie de ces thèmes. Parmi les autres mesures proposées, mentionnons les données facilement accessibles visant à donner des renseignements à jour sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), les processus d'adaptation climatique et la création de campagnes promotionnelles pour toutes les tranches d'âge afin de sensibiliser la population aux divers thèmes environnementaux.

Encourager les gens à se soucier du climat. Quelques répondants ont exprimé la nécessité de trouver des moyens d'inciter les gens à se soucier de la crise climatique. Un répondant a souligné le fait qu'il est difficile pour les gens de se soucier de la crise climatique lorsque la majorité d'entre eux sont déjà confrontés à de multiples problèmes quotidiens. Les répondants ont partagé des idées visant à inciter les résidents à se soucier du changement climatique, dont l'élaboration de programmes visant à accroître l'exposition des résidents à la nature et l'offre d'ateliers et d'options d'apprentissage électronique à divers groupes démographiques.

L'emploi et la formation

Un thème que l'ensemble des répondants ont vivement appuyé est la nécessité que la Province crée plus d'emplois verts et plus de programmes de formation et de recyclage associés à la transition vers une économie faible en carbone. Nombre de répondants étaient convaincus que le gouvernement doit veiller à ce que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone se fasse équitablement, et qu'il faut aider les personnes qui effectuent une transition vers un nouvel emploi ou une nouvelle carrière. Ils avaient le sentiment qu'à partir de maintenant, le gouvernement devait parler directement aux résidents concernant la sécurité de leur emploi, et créer un environnement accueillant pour tout le monde, avec un accès égal aux possibilités d'emploi.

On pourrait créer de nouveaux emplois dans le domaine de la durabilité, comme les énergies de substitution, la rénovation de bâtiments existants, l'agriculture durable, la création de nouveaux transports publics de masse et l'action civique dans la lutte contre le racisme et la décolonisation.

Certains répondants ont demandé le recyclage des travailleurs en vue d'une nouvelle économie propre. Les domaines cités pour le recyclage comprenaient les projets d'énergies renouvelables, l'action civique dans la lutte contre le racisme et la décolonisation ainsi que les travailleurs agricoles. Certains répondants ont réclamé que tous les membres de l'Assemblée législative reçoivent une formation sur les risques liés au changement climatique.

D'autres étaient d'avis qu'il fallait mieux payer les travailleurs agricoles, les travailleurs de la santé et des soins de longue durée ainsi que les travailleurs affectés aux services de garderie. On a également proposé d'offrir des incitatifs financiers pour encourager les jeunes à accepter des emplois dans l'économie propre. Certains répondants ont indiqué qu'il fallait inculquer aux jeunes les compétences nécessaires pour amorcer la transition.

En sus de la création de carrières au sein de l'économie propre, on a recommandé de prévoir, au niveau secondaire, des cours coopératifs concernant la saine gestion des aliments récoltés et des forêts.

Investir dans l'éducation. Quelques répondants se sont accordés pour dire que le gouvernement doit investir plus dans l'éducation des Néo-Écossais concernant l'environnement et le changement climatique. Voici quelques idées énoncées à cet égard :

- Embaucher plus de personnel pédagogique spécialisé dans le changement climatique.
- Nommer un haut fonctionnaire gouvernemental pour diriger l'éducation à la durabilité.
- Établir un groupe de travail provincial pour l'éducation à la durabilité afin de faciliter l'éducation informelle, non formelle et formelle.
- Encourager un changement culturel vers un avenir durable.

Le leadership gouvernemental

Nombre de répondants ont réclamé un leadership gouvernemental collaboratif, communicatif, diversifié et transparent. Le gouvernement doit rendre des comptes et se servir d'indicateurs de rendement qui seront examinés par des comités non partisans pour évaluer sa performance. Les répondants avaient le sentiment que la confiance du public a été sapée par le fait que le gouvernement n'a pas adopté une attitude ferme vis-à-vis de la loi sur la biodiversité (*Biodiversity Act*), du rapport de Lahey Report, et de la future vente du parc provincial d'Owls Head. Les répondants veulent que la crise climatique soit traitée comme une urgence réelle. Les partenariats avec tous les paliers de gouvernement sont essentiels.

Les répondants ont aussi vigoureusement réclamé que l'on fasse de la reddition de comptes gouvernementale une priorité. Nombre d'entre eux ont exhorté le gouvernement à assumer l'entière responsabilité de sa supervision environnementale. Voici certains moyens suggérés à cette fin :

- Assurer la transparence des activités gouvernementales.
- Charger plus de gens de faire appliquer les lois et les règlements.
- Veiller à accorder une priorité égale ou supérieure aux politiques visant à protéger l'environnement par rapport à celles qui valorisent l'économie.
- Veiller à ce que chaque ministère gouvernemental reçoive des instructions claires concernant les mesures à prendre pour se conformer aux exigences gouvernementales en matière de durabilité.
- Veiller à ce que le premier ministre et les ministres aient la responsabilité de donner le ton, demander l'instauration d'une collaboration et réduire au maximum les obstacles entre les ministères gouvernementaux.

Les répondants ont eu de nombreuses idées sur les pratiques durables susceptibles d'orienter la province vers un avenir plus durable. Parmi les principaux thèmes mentionnés, relevons la création d'une vision à long terme (comme l'adoption d'une approche sur sept générations de la planification) et la redéfinition de la signification de la prospérité par la création de nouvelles mesures qui accordent la priorité à la santé et au bien-être de tous les citoyens.

Voici d'autres idées proposées :

- Créer de nouveaux indicateurs de rendement qui accordent la priorité à la santé et au bien-être de tous les citoyens.
- Modifier le mode de scrutin pour assurer une représentation proportionnelle afin de permettre un plus grand nombre de voix, dont plus de voix du parti Vert, à l'Assemblée législative.
- Travailler avec les municipalités pour veiller à ce que les stratégies de planification et les politiques d'aménagement respectent la nécessité d'avoir des collectivités équilibrées, denses et entières qui permettent un accès équitable aux environnements construits et naturels.
- Publier le budget en carbone annuel de chaque ministère parallèlement à son budget financier.
- Établir un bureau de la durabilité au bureau du premier ministre pour diriger le travail et l'innovation nécessaires à la collaboration avec les autres paliers de gouvernement.
- Créer un nouveau ministère gouvernemental pour la transition liée aux changements climatiques.

- Accorder la priorité à la participation active des communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises et des communautés de pêche côtières à la prise des décisions ainsi qu'à l'élaboration des recommandations et des mesures.
- Inclure aux contrats d'approvisionnement des exigences concernant le contenu réparable ou recyclé et éliminer l'achat des articles de plastique à usage unique.
- Donner l'exemple en électrifiant le parc de véhicules provincial, en transformant les édifices gouvernementaux pour que leurs émissions soient nettes nulles et en adoptant de nouvelles technologies énergétiques propres afin de démontrer leur faisabilité.
- Mettre fin aux inégalités de sorte que la majorité des richesses de la province ne soit pas détenue par une petite minorité de la population.
- Veiller à ce que chaque personne ait accès à ce dont elle a besoin pour vivre : l'économie doit aider un grand nombre de personnes, et pas juste quelques personnes.
- Faire croître l'économie grâce au tourisme environnemental.

« J'espère que nous allons finalement nous débarrasser du statu quo descriptif et exploitant et apprendre à édifier un nouveau mode de vie, par lequel nous pourrions réellement prendre soin les uns des autres et de la terre, dont nous faisons partie. »

Secteur d'intervention 2 : L'énergie propre

À quoi ressemble la réussite?

La réussite, ce sont des collectivités dynamiques alimentées par des énergies renouvelables, en grande partie produites au sein des collectivités elles-mêmes, dans toute la province. La province pourrait avoir l'un des pourcentages les plus faibles d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par habitant au Canada, et l'un des pourcentages les plus élevés d'énergies renouvelables. Les municipalités pourraient avoir l'autorité et les ressources nécessaires pour prendre les décisions les mieux à même de promouvoir la durabilité et le bien-être pour leurs résidents. Tous les édifices pourraient être très écoénergétiques et retourner au réseau autant d'énergie qu'ils en utilisent.

Tous les résidents bénéficieraient d'un logement sécuritaire, accessible, abordable et adapté au climat. Les quartiers pourraient abriter d'importants aménagements à une distance atteignable par les utilisateurs de tous niveaux et leurs rues pourraient être mieux adaptées aux planches à roulettes, aux piétons et aux utilisateurs des transports publics, qui n'émettraient aucun gaz à effet de serre. Les déplacements entre les collectivités pourraient être rendus possibles par des réseaux de transport provinciaux abordables. Les personnes qui souhaitent travailler à domicile pourraient obtenir de nombreux services de santé essentiels au sein de leur collectivité grâce à la télémédecine; les heures de pointe seraient ainsi relativement tranquilles.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

Les rétroactions pour ce secteur d'intervention, qui a fait l'objet d'un grand nombre d'observations, ont été réparties en huit thèmes : les édifices, les transports, la production électrique, la réglementation du système électrique, les systèmes énergétiques de district, la promotion de la capacité de génération d'énergie propre, le rôle des combustibles fossiles dans la transition vers l'énergie propre et l'innovation.

Une vaste majorité de répondants se sont dit en faveur de l'objectif actuel selon lequel 80 % de l'électricité de la Nouvelle-Écosse doit provenir de sources renouvelables d'ici à 2030, bien que nombre de répondants aient proposé de rapprocher ce délai ou de faire passer l'objectif à 90 %. La vaste majorité des répondants se sont aussi accordés pour dire que, pour atteindre des émissions nettes zéro, il faut considérablement accroître l'efficacité énergétique des bâtiments parallèlement à l'instauration d'un réseau électrique décarbonisé et à l'électrification de notre environnement construit et du secteur des transports (p. ex. thermopompes et véhicules électriques).

Les édifices

La majorité des avis recueillis sous le thème de l'énergie propre concernaient les édifices. Les observations ont été réparties en cinq sous-thèmes : les changements au code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia Building Code*); les exigences en matière de fonds et de financement; les mécanismes de soutien nécessaires à la transition des édifices institutionnels, commerciaux et industriels; l'assurance d'un logement abordable, salubre et sécuritaire pour tous. Plusieurs objectifs ont été proposés par les répondants pour orienter la décarbonisation générale du secteur du bâtiment, dont :

- Réduire les émissions de carbone du secteur du bâtiment d'au moins 45 % d'ici à 2025, d'au moins 65 % d'ici à 2030 et de 100 % d'ici à 2040.
- Réduire l'utilisation du pétrole dans les maisons et les entreprises de sorte que 39 000 maisons soient affranchies du pétrole d'ici à 2030, 101 000 maisons d'ici à 2040 et 100 % des maisons d'ici à 2050.
- Faire en sorte qu'au moins 20 % du parc immobilier actuellement alimentés par des combustibles fossiles soient alimentés par des sources d'énergies renouvelables d'ici à 2025 et éliminer tous les combustibles fossiles des édifices existants d'ici à 2030.

L'appui le plus fort, et de loin, a été exprimé envers la décarbonisation par l'électrification et une augmentation de l'efficacité énergétique, mais certaines associations industrielles ont attribué un rôle plus prépondérant aux combustibles à faible émission comme le propane et le gaz naturel.

Les changements au code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia Building Code*).

Nombre de répondants ont réclamé des changements rapides au code du bâtiment de la Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia Building Code*) afin de fixer des normes ambitieuses pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables des bâtiments nouveaux et existants. La majorité des répondants voulaient que ces changements soient mis en œuvre immédiatement et soient accompagnés d'exigences de plus en plus rigoureuses jusqu'en 2030. Les répondants voulaient aussi des exigences concernant la résilience face au changement climatique, l'étiquetage énergétique obligatoire, la capacité de chargement des véhicules électriques dans les nouvelles constructions, une interdiction concernant les nouveaux branchements de combustibles fossiles, la limitation de la hauteur des édifices à hauteur moyenne pour permettre un ombrage naturel et l'exigence selon laquelle les nouveaux bâtiments doivent être situés de sorte à exploiter au maximum le potentiel de l'énergie solaire passive.

Les exigences en matière de fonds et de financement. L'obstacle le plus fréquemment mentionné à la décarbonisation des édifices était l'accès à un financement abordable afin de favoriser la rénovation des édifices aux structures de tous types. Nombre de répondants voulaient que le gouvernement offre une aide financière accrue à cet égard à l'aide de subventions, d'incitatifs, de programmes de rénovation et de prêts à faible coût ou sans coût. Certains d'entre eux ont aussi demandé que le gouvernement travaille avec des établissements financiers pour créer des prêts bancaires à faibles taux d'intérêt afin de favoriser l'adoption des énergies propres.

D'autres ont réclamé l'expansion des programmes canadiens d'énergie propre pour l'immobilier ainsi que des changements visant à exclure les emprunts municipaux sécuritaires liés à l'énergie du calcul de la capacité des municipalités de rembourser leurs dettes.

Il faut faciliter la transition des édifices industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

En sus du manque d'aide financière, plusieurs répondants ont relevé que certains obstacles politiques et réglementaires empêchaient la transition vers l'énergie propre des édifices ICI par les énergies renouvelables, les batteries et la thermoélectricité. De plus, nombre d'édifices ICI sont exclus des programmes actuels de financement des énergies propres.

Les répondants ont proposé des idées pour éliminer les obstacles qui empêchent l'intégration de la technologie solaire, notamment en demandant à Nova Scotia Power de simplifier et de rationaliser le processus de connexion, de créer un guide et de mener une étude sur les perspectives commerciales afin de favoriser l'adoption de l'énergie solaire.

Il faut faciliter la transition des édifices résidentiels. Nombre de répondants voulaient des incitatifs pour les vérifications et les rénovations énergétiques afin de favoriser l'accroissement de l'efficacité énergétique, l'installation des thermopompes et l'intégration des énergies renouvelables sur place. Ces incitatifs allaient des rabais aux financements à faible coût/sans coût en passant par les subventions gratuites non remboursables, surtout pour les ménages à faible revenu. Plusieurs répondants ont aussi préconisé le passage du pétrole au bois récolté de façon durable pour chauffer les locaux, et un répondant a préconisé d'abandonner le pétrole au profit du propane, car le propane est plus faible en émissions que le pétrole.

L'assurance d'un logement sécuritaire, salubre et abordable pour tous. Les répondants ont exprimé des craintes particulières pour les propriétaires à faible revenu et les personnes des communautés marginalisées en raison du racisme systémique ainsi que pour les personnes pour lesquelles la transition vers une énergie propre serait particulièrement difficile sans aide gouvernementale. Sur une note plus positive, nombre de répondants sont d'avis que la transition à venir constitue une occasion de remédier à des iniquités par l'adoption de mesures politiques transformatives visant à éliminer la pauvreté énergétique et à assurer un accès égal à des environnements intérieurs salubres et confortables et un accès abordable à des sources d'énergie propres.

Les répondants ont recommandé plusieurs objectifs et stratégies pour atteindre ces objectifs, notamment :

- Réduire le pourcentage des Néo-Écossais victimes de la pauvreté énergétique de 30 % d'ici à 2030, de 45 % d'ici à 2040, et de 55 % d'ici à 2050 (2016 étant l'année de référence).
- Étendre les programmes HomeWarming, Affordability Multi-Family Housing et Mi'kmaw Home Energy Efficiency et élever leurs seuils d'admissibilité afin d'aider les ménages à plus faible revenu.
- Résoudre rapidement les revendications territoriales de longue date qui prévalent dans les communautés afro-néo-écossaises pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un obstacle à l'accès aux fonds nécessaires aux rénovations écoénergétiques.
- Adapter tous les logements sociaux, coopératifs et mi'kmaw à la consommation énergétique nette zéro d'ici à 2030.
- Exiger que tous les nouveaux logements construits à l'aide de fonds publics afin d'être abordables pour les ménages à faible revenu et à revenu modeste répondent aux normes de la maison passive, ou à des normes équivalentes.
- Exiger que les maisons possédées ou louées par des ménages à faible revenu bénéficient d'améliorations énergétiques majeures gratuites.

Le transport

Juste après les édifices, la majorité des observations reçues concernaient les transports. Comme l'envergure et la profondeur des rétroactions reçues étaient impressionnantes, nous avons réparti les observations entre les thèmes suivants : le transport actif, le transport public et la réduction des émissions des véhicules.

Le transport actif. Les répondants ont massivement préconisé l'augmentation du transport actif. L'une des principales préoccupations concernait l'absence d'une infrastructure de transport actif sécuritaire accessible et équitable pour les utilisateurs de tous les modes et de tous les niveaux de capacité. Nombre de répondants se sont également dits préoccupés par les inégalités d'accès qui touchent les résidents des régions rurales et des communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises. Ils ont proposé une série de mesures pour remédier à ces obstacles. Un thème récurrent était celui de la nécessité d'accroître considérablement le financement du transport actif. Certains répondants ont aussi estimé que la Province avait besoin d'une stratégie de transport actif pour orienter les décisions liées aux investissements. Nombre d'entre eux ont réclamé la création d'un réseau de transport actif provincial, tant dans qu'entre les collectivités, ainsi que l'expansion du réseau cyclable de la Route Bleue. Certains d'entre eux voulaient des objectifs concrets pour accroître l'adoption du cyclisme, comme faire en sorte que 10 % des résidents de la Nouvelle-Écosse se déplacent à vélo pour leurs trajets sur de courtes distances.

La promotion du transport actif sécuritaire faisait aussi partie des thèmes de prédilection. Les répondants ont demandé une meilleure information du public concernant le transport actif, dont une sensibilisation générale, des stratégies anti-ralenti et une éducation des chauffeurs sur la façon de conduire sécuritairement en présence des piétons, des planchistes et des cyclistes. De façon plus générale, les répondants ont demandé que la Province accorde aux municipalités plus de souplesse pour piloter des initiatives, telles que l'abaissement des limites de vitesse, des mesures d'apaisement de la circulation et la création de nouvelles infrastructures de transport actif comme des pistes cyclables facultatives et des signaux pour les cyclistes.

Le transport public. Nombre de participants ont réclamé des investissements visant à accroître l'accès à un transport public efficace, accessible, équitable et sans émission à l'échelle de la province, plus particulièrement dans les régions rurales. Plusieurs répondants ont préconisé un objectif selon lequel 90 % des Néo-Écossais doivent avoir accès à un transport public ou à un moyen de transport actif à 400 mètres ou moins de leur domicile et de leur destination d'ici à 2030. Nombre d'observations concernaient l'importance de faire en sorte que le transport public soit disponible pour les collectivités qui, jusqu'ici, n'y avaient que peu ou pas accès, y compris les communautés rurales et celles dont les résidents sont majoritairement des Mi'kmaq ou des Afro-Néo-Écossais. Les répondants voulaient voir l'expansion des services communautaires ruraux de transport public comme Kings Transit. Certains d'entre eux ont préconisé la réduction ou l'élimination du coût des services de transport public pour en accroître l'utilisation. D'autres ont aussi préconisé des solutions communautaires novatrices comme le covoiturage communautaire.

Plusieurs répondants ont fait valoir que le développement d'un système ferroviaire interprovincial pour les banlieues, les échanges commerciaux et les loisirs présentait de nombreux avantages.

Réduire les émissions des véhicules. Nombre d'observations concernaient l'importance de décarboniser rapidement le secteur des transports. Nombre de répondants ont estimé que les véhicules à émission zéro¹ allaient jouer un rôle prépondérant dans la transition technologique de la province en vue de son objectif d'atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2050, mais ont vivement recommandé la vision à plus long terme de réduire le nombre total de voitures sur les routes.

¹Les répondants ont diversement utilisé les termes véhicule électrique (VE) et véhicule à émission zéro (VEZ). Lorsqu'ils parlaient de véhicules alimentés par l'électricité, nous avons utilisé le terme « véhicule électrique ». Lorsqu'ils utilisaient une terminologie plus générale qui tenait compte d'autres technologies à émission zéro comme les piles à hydrogène, nous avons utilisé le terme véhicule à émission zéro.

Certains répondants ont vivement préconisé l'établissement d'un mandat échelonné dans le temps pour les véhicules à émission zéro (mandat VEZ), mais recommandé différentes échéances. Ils se sont dit majoritairement en faveur d'un seuil de 10 % pour les ventes de véhicules à émission zéro d'ici à 2025, de 30 % d'ici à 2030 et de 100 % d'ici à 2040. Plusieurs municipalités, organisations et personnes ont fait preuve de plus d'ambition en préconisant que la totalité (100 %) des ventes concerne des véhicules à émission zéro d'ici à 2030, ou même d'ici à 2025. Les répondants voulaient que ce mandat s'applique aux parcs de véhicules commerciaux et provinciaux, aux flottes de taxis, aux flottes maritimes, au transport public et aux autobus scolaires.

Ils ont vivement préconisé les rabais pour les véhicules et les vélos électriques. Certains répondants voulaient que des rabais soient offerts pour les véhicules plus chers, une augmentation du niveau du rabais, l'addition de rabais pour les vélos non électriques et les scooters électriques et/ou l'introduction de rabais pour les bornes de recharge à domicile. Cependant, certains répondants voulaient que les rabais soient versés uniquement aux personnes à faible revenu. D'autres ont catégoriquement refusé les rabais, car ils croient que les véhicules à émission zéro n'émettent pas moins de GES que les voitures à essence traditionnelles du fait que le réseau électrique qui les alimente continue d'utiliser des combustibles fossiles.

Pour favoriser l'adoption des véhicules électriques, certains répondants voulaient que le gouvernement investisse pour accroître l'infrastructure de recharge. Plusieurs ont relevé que le manque d'infrastructure de recharge était l'un des principaux obstacles à l'adoption des véhicules électriques. D'autres ont estimé que la transition vers les véhicules à émission zéro et le développement d'un réseau de recharge provincial devaient être fondés sur une stratégie provinciale pour les véhicules électriques.

Les répondants ont fait des recommandations pour réduire les émissions par la diminution de l'usage des véhicules privés, notamment par l'imposition d'une taxation progressive ou de frais d'enregistrement sur les voitures à essence qui augmenteraient en fonction de la puissance et/ou du prix du véhicule et/ou du taux d'émission, de frais pour le stationnement des véhicules à essence, d'amendes pour les véhicules à passager unique durant les heures de pointe, l'application de péages aux véhicules qui pénètrent les centres-ville, des limites plus rigoureuses pour les émissions des véhicules au diesel et à essence, l'interdiction de la publicité des véhicules à essence et l'interdiction du service au volant.

Plusieurs répondants voulaient davantage de soutien pour la recherche-développement de la technologie des piles à hydrogène, surtout pour la circulation commerciale, et d'autres combustibles fossiles à faible émission, comme le propane. Un répondant a proposé un objectif neutre sur le plan technologique de réduction des émissions issues du transport afin de réduire les émissions de GES issues du transport routier de 10 % d'ici à 2030, de 40 % d'ici à 2040 et de 75 % d'ici 2050.

Nombre de répondants ont estimé que nous devons changer la façon dont nos collectivités sont conçues afin de réduire l'étalement et de créer des quartiers qui accordent la priorité à un transport public et actif sécuritaire, efficace et pratique.

Les répondants ont aussi proposé des mesures visant à réduire les trajets en voiture et/ou accroître le transport actif. Pour ce faire, il faut, entre autres, veiller à offrir des options de travail à distance, envisager d'établir des horaires de travail réduits, comme des semaines de travail de quatre jours, des stationnements sécuritaires pour les vélos ainsi qu'un meilleur accès aux services de télémédecine, surtout pour les résidents des zones rurales.

La production d'électricité

Le troisième type de rétroaction le plus courant dans le domaine de l'énergie propre concernait les sources de carburants utilisées pour produire de l'électricité. La vaste majorité des répondants se sont accordés pour dire qu'il fallait plus d'électricité renouvelable le plus rapidement possible. La principale différence relevée entre les observations concernait l'échéancier pour l'élimination des combustibles fossiles. La majorité des répondants voulaient des délais courts, mais plusieurs répondants ont préconisé une transition plus longue ou un rôle permanent pour les combustibles fossiles à plus faibles émissions. Les participants ont massivement préconisé les objectifs qui consistent à accroître l'usage des énergies renouvelables à 90 % d'ici à 2030² et l'efficacité totale du système électrique de 3 % par année d'ici à 2030³.

Les biocarburants et la biomasse. La majorité des observations à ce sujet portaient sur la biomasse forestière, avec quelques observations sur les biocarburants en tant que catégorie plus vaste. Un répondant universitaire a indiqué que les biocarburants font partie des options que les institutions peuvent utiliser pour réduire les GES et il souhaite que la Nouvelle-Écosse explore et favorise les possibilités de création d'emplois et d'entreprises dans ce domaine. Ce répondant a relevé qu'il fallait poursuivre cet objectif sans compromettre la protection des terres agricoles, l'amélioration des pratiques forestières, la protection des ressources naturelles et l'augmentation des limites de la coupe à blanc. Dans l'ensemble, les répondants se sont vivement opposés à l'usage de la biomasse forestière pour la production d'électricité et nombre d'entre eux ont réclamé une interdiction immédiate de ces pratiques. Quelques répondants ont indiqué qu'ils acceptaient l'utilisation des déchets des produits du bois, comme l'écorce, pour produire de l'électricité et/ou des projets de biomasse de petite envergure.

²D'autres répondants ont proposé d'élever cette cible à 100 % d'énergie renouvelable d'ici à 2025, 2035 ou 2045.

³D'autres répondants ont proposé de fixer cet objectif à 2 % par année, ou à 1,5 % des ventes annuelles d'électricité prévues par Nova Scotia Power entre 2023 et 2050.

Le charbon. L'élimination de l'électricité au charbon a presque fait l'unanimité. Nombre de répondants ont appuyé la cible gouvernementale actuelle de 2030, tandis que d'autres voulaient une date butoir plus précoce. Plusieurs répondants souhaitaient également l'interdiction des mines au charbon.

La géothermie. Plusieurs répondants voulaient voir davantage d'investissement dans le développement du potentiel géothermique de la Nouvelle-Écosse.

L'hydrogène. Seuls quelques répondants ont mentionné l'hydrogène, mais ces personnes estimaient que l'hydrogène vert recelait un immense potentiel comme source d'électricité durable.

L'hydroélectricité. L'hydroélectricité a obtenu un appui mitigé : certains répondants voulaient que l'on continue de l'exploiter, tandis que d'autres souhaitaient son abolition en raison de ses répercussions sociales et environnementales.

Le gaz naturel. La majorité des rétroactions reçues étaient en faveur de l'élimination du gaz naturel, tandis que certains répondants ayant des liens avec l'industrie ont fait valoir son importance à titre de solution de rechange face à l'intermittence des sources d'énergies renouvelables. Quelques répondants voulaient davantage d'appui pour le développement de projets gaziers faibles en carbone, dont le gaz naturel renouvelable.

Le nucléaire. L'énergie nucléaire a été mentionnée par plusieurs répondants. La majorité des répondants préconisaient l'usage de l'énergie nucléaire comme solution de rechange face à l'intermittence des sources de combustibles renouvelables, mais quelques-uns ont dit refuser l'énergie nucléaire sous toutes ses formes.

L'énergie solaire. Les répondants ont vivement préconisé l'exploitation des ressources solaires, plus particulièrement des projets d'énergie solaire communautaires à petite échelle, comme les fermes solaires.

L'énergie marémotrice. Peu de répondants ont fait des observations sur l'énergie marémotrice. Plusieurs étaient d'avis qu'il était important de poursuivre le développement de cette ressource, tandis que d'autres hésitaient à cause des défis techniques et sociaux associés à la production d'énergie marémotrice à grande échelle.

Les déchets. Comme dans le cas de l'économie circulaire, les répondants n'ont pas exprimé un avis clair sur l'utilisation des déchets comme source de combustible. Certains d'entre eux ont préconisé la poursuite de la recherche-développement dans ce domaine. L'utilisation des déchets de méthane issus des décharges a recueilli un peu plus d'appui.

L'énergie éolienne. Les répondants ont vivement préconisé une utilisation accrue de l'énergie éolienne. Plusieurs d'entre eux voulaient aussi que la Nouvelle-Écosse développe l'énergie éolienne en mer.

La réglementation du réseau électrique

Changer la supervision réglementaire. Les répondants souhaitaient, en grand nombre, que l'on impose des objectifs de rendement sociaux et environnementaux à la Commission des services publics et de révision (Utility and Review Board – UARB) et à ses entités réglementées. L'un des répondants a recommandé la nomination d'un champion chargé de faire en sorte que ces intérêts soient équitablement représentés lors du processus de prise de décisions.

D'autres répondants ont cerné la nécessité d'aligner les plans énergétiques communautaires sur les services publics d'énergie et ont recommandé la mise en place d'un cadre visant à harmoniser les processus de planification, les objectifs et les résultats. Un autre répondant a recommandé que la Province fasse une planification périodique, indépendante et intégrée des ressources de l'ensemble du secteur énergétique afin de compléter la planification intégrée des ressources (IRP) de Nova Scotia Power.

La collaboration régionale. Plusieurs répondants ont souligné la nécessité et les avantages d'une meilleure collaboration entre les provinces de l'Atlantique concernant l'efficacité énergétique, l'électrification, le développement de l'électricité renouvelable et la capacité d'entreposer et de déplacer l'énergie dans la région. Quelques répondants se sont dit en faveur de la boucle de l'Atlantique. Deux commentateurs universitaires ont relevé qu'il était essentiel d'achever la boucle de l'Atlantique pour que le gouvernement puisse atteindre sa cible actuelle concernant les émissions, et ont vivement recommandé que le gouvernement élabore en parallèle d'autres stratégies de réduction des émissions au cas où cette boucle ne verrait pas le jour.

Le rôle d'Efficiency Nova Scotia⁴. En dépit de leur vive appréciation du rôle d'Efficiency Nova Scotia dans la réduction des émissions du secteur de la construction, plusieurs répondants ont recommandé de modifier le mandat de cet organisme pour l'axer davantage sur la réduction des GES de sorte à améliorer l'efficacité de toutes les sources d'énergie et de favoriser l'électrification.

⁴Efficiency Nova Scotia est un service public d'efficacité énergétique qui aide les résidents et les entreprises de la Nouvelle-Écosse à accroître leur efficacité énergétique. Les activités d'Efficiency Nova Scotia sont financées par l'approvisionnement Scotia sont financées par l'approvisionnement de services de conservation et d'efficacité énergétique à Nova Scotia Power Inc. et, dans le cas de certains programmes (i.e., HomeWarming), par un financement de la Province de la Nouvelle-Écosse.

Le rôle de Nova Scotia Power. Certains répondants ont émis des craintes concernant le rôle et la structure de Nova Scotia Power et voulaient voir des changements tels qu'une déprivatisation et l'élimination de son monopole. D'autres étaient d'avis qu'il fallait réorienter le rôle de la compagnie dans le système électrique pour l'axer principalement sur le maintien des réseaux de distribution et de transmission de la province et partager sa fonction de production d'électricité avec des producteurs d'électricité indépendants.

Le mesurage net. Nombre de répondants voulaient des changements pour qu'il soit plus facile pour les résidents et les entreprises d'intégrer sur place la production d'électricité renouvelable et leur permettre de recevoir un tarif équitable pour l'électricité produite. Ils ont réclamé l'élimination du plafond de 100 kilowatts sur le mesurage net, l'établissement d'un cadre inclusif et accessible pour la propriété collective d'énergie solaire à facturation nette ainsi que la mise en œuvre d'un processus en ligne pour le traitement des demandes d'interconnexion et des demandes de mesurage net.

Les tarifs de rachat et les fournisseurs de services de regroupement de choix communautaires. Les répondants qui souhaitaient une intégration accrue de l'énergie renouvelable dans le réseau provincial ont réclamé la réintroduction des tarifs de rachat afin de rehausser les possibilités d'utiliser des fonds d'investissement de développement économique communautaire et de favoriser la création de fournisseurs d'électricité de regroupement de choix communautaires locaux engagés envers l'énergie renouvelable propre.

Les systèmes énergétiques de district

Nombre de répondants voulaient plus de systèmes énergétiques de district⁵, de microréseaux et de projets énergétiques municipaux ou communautaires. Ils ont réclamé que le gouvernement offre des subventions, des rabais, des incitatifs et des prêts à faible taux pour faciliter le défraiement des coûts du capital initial des projets locaux liés aux services publics d'énergie renouvelable, plus particulièrement pour les municipalités, les coopératives, les communautés marginalisées, les organismes sans but lucratif et les entreprises locales. Certains répondants ont aussi réclamé que soient autorisées les connexions obligatoires pour tous les projets énergétiques de district et l'élimination des obstacles politiques à l'adoption des systèmes énergétiques de substitution pour les nouveaux projets municipaux.

⁵Un système énergétique de district est un système dans lequel les services de chauffage et de climatisation offerts à plusieurs édifices d'un emplacement donné sont fournis à partir d'un lieu centralisé, puis distribués (p. ex. par des canalisations souterraines) à des consommateurs commerciaux et résidentiels.

Promouvoir la capacité des municipalités en matière d'énergie propre

Les répondants ont fait valoir que les mesures municipales joueront un rôle essentiel dans l'atteinte des objectifs climatiques de la Nouvelle-Écosse et qu'elles nécessitent, de ce fait, un financement supplémentaire pour faciliter les investissements requis en capitaux, l'accroissement du personnel et du coût des projets ainsi qu'une autonomie plus grande afin que les bonnes décisions soient prises pour leurs résidents. Parmi ces recommandations, relevons :

- offrir une aide supplémentaire pour la planification énergétique, l'embauche de personnel et le développement afin d'obtenir l'expertise technique nécessaire;
- financer des navigateurs chargés d'aider les collectivités à obtenir l'expertise et les fonds dont elles ont besoin pour participer pleinement à la transition vers l'énergie propre;
- étendre le programme des gestionnaires de l'énergie sur place (On-site Energy Manager) d'Efficiency Nova Scotia pour l'axer sur la gestion énergétique communautaire;
- investir dans des programmes visant à favoriser la planification énergétique communautaire comme le programme d'accélération des collectivités à la consommation d'énergie intelligente QUEST;
- exclure les emprunts municipaux sûrs liés à l'énergie (dont l'outil PACE) du calcul de la capacité municipale de rembourser ses dettes.

Le rôle des combustibles fossiles dans la transition vers l'énergie propre

Dans l'ensemble, les répondants ont vivement préconisé l'élimination des combustibles fossiles, mais cet avis n'a pas fait l'unanimité. Certains répondants, dont bon nombre de l'industrie, ont fait valoir divers rôles des combustibles fossiles dans le cadre de la transition vers l'énergie propre.

Les projets de prospection et d'exploitation du gaz et du pétrole. Nombre de répondants ont préconisé l'élimination des projets de prospection et d'exploitation du gaz et du pétrole d'ici à 2030, avec une transition juste pour tous les travailleurs du pétrole et du gaz. Ils ont demandé un arrêt immédiat des projets de prospection et d'exploitation du gaz et du pétrole dans les régions côtières et extracôtières sensibles protégées.

Pour faire contrepoids, d'autres répondants ont préconisé de poursuivre la réalisation des projets gaziers et pétroliers de la province. À cet égard, un répondant a fait remarquer que les secteurs du gaz et du pétrole du Canada atlantique continuaient d'innover et de réduire leur empreinte carbone tout en favorisant l'activité économique régionale. Ce secteur est de moins en moins fort en carbone et ses intervenants développent actuellement des combustibles de chauffage et de transport à partir de l'hydrogène, entre autres initiatives.

Le gaz naturel et le propane. Relativement peu de répondants ont mentionné des types de combustibles particuliers, comme le gaz naturel ou le propane. Parmi ceux qui l'ont fait, la majorité préconisait l'abandon du gaz naturel pour la production d'électricité et le chauffage des édifices. Quelques répondants ont indiqué leur opposition aux projets de terminaux liés à l'exportation de gaz naturel, à la fracturation et au projet d'entreposage de gaz naturel d'Alton.

En revanche, plusieurs répondants voulaient voir l'expansion de l'infrastructure du gaz naturel afin de faciliter l'accès au gaz naturel à des fins résidentielles, commerciales et industrielles. Certains d'entre eux ont fait valoir que le gaz naturel est une source d'énergie fiable, abordable et produite de façon responsable susceptible de jouer un rôle prépondérant dans la transition de la province vers l'énergie propre.

L'innovation

Certains répondants voulaient que le gouvernement favorise l'innovation en matière d'énergie propre. Ils ont cité de multiples cibles de financement :

- Accroître la réduction des émissions issues de l'usage des combustibles fossiles tant par le passage des combustibles à fortes émissions aux combustibles à faibles émissions, que par l'abandon des combustibles fossiles au profit de sources d'énergies renouvelables.
- Favoriser la phase initiale du développement de nouvelles technologies, dont les projets pilotes et les projets de démonstration.
- Évaluer la pertinence des technologies émergentes d'autres provinces/territoires pour les utiliser en Nouvelle-Écosse.
- Explorer les processus et les technologies d'entreposage énergétique.
- Prévoir une enveloppe pour les systèmes de rénovation, comme la ReCover Initiative, qui déploient des stratégies novatrices afin d'accroître l'efficacité énergétique des édifices existants.
- Trouver des solutions pratiques pour faire en sorte que l'équipement agricole fonctionne à l'électricité, à l'hydrogène ou au gaz naturel.

- Adopter des politiques qui permettent la mise en place rapide et efficace des stratégies indiquées ci-dessus. En même temps, un répondant a souligné que le gouvernement ne doit pas perdre de vue le financement des mesures climatiques fondamentales « éprouvées » qui ne sont pas axées sur l'innovation.

« Nous avons besoin de chefs de file visionnaires qui ne craignent pas d'être un petit peu impopulaires en essayant d'atteindre des objectifs de transport actif et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le cas échéant, l'économie verte et, littéralement, les zones vertes pourraient étendre nos économies locales, attirer davantage d'écotourisme durable et favoriser la croissance de la population. »

– Observation transmise par courriel

Secteur d'intervention 3 : Le changement climatique

À quoi ressemble la réussite?

La réussite ressemble à un avenir dans lequel la Nouvelle-Écosse atteint ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) et a un plan d'atténuation du changement climatique et d'adaptation connexe pour chaque communauté. La Nouvelle-Écosse pourrait abriter une société sensible au climat dans laquelle les jeunes, le public et les membres du gouvernement seraient conscients de la crise climatique et appuieraient vivement les mesures à prendre pour y répondre, s'y adapter et prospérer. Il est aujourd'hui facile de trouver les recherches et les données sur la crise climatique, et le gouvernement encourage les municipalités, les universités et les organismes sans but lucratif à mener des recherches sur la santé des écosystèmes locaux. Le gouvernement écouterait les scientifiques, les experts en durabilité et les ingénieurs pour élaborer sa politique. Les industries et les municipalités pourraient obtenir une aide financière pour se recycler en vue d'un avenir faible en carbone, et on assisterait à une montée en flèche des emplois propres.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

Les Néo-Écossais sont profondément préoccupés par le changement climatique et ce qu'il signifie pour eux, leurs collectivités et les générations à venir. Nombre de répondants ont décrit cette situation comme une urgence, et ont fréquemment réclamé des mesures rapides, radicales et ambitieuses pour réduire les émissions de GES provinciales et aider les collectivités et les entreprises à s'adapter aux nouvelles réalités présentées par le changement des températures et des conditions climatiques. Nombre de répondants ont aussi souligné la nécessité d'accorder une attention et une aide particulières aux communautés et aux industries à risque, y compris les résidents à faible revenu, les membres des communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises et les personnes dont la subsistance dépend de l'extraction et du traitement des ressources naturelles.

En raison du chevauchement du domaine du changement climatique et de celui de l'énergie propre, les répondants ont donné des idées similaires dans les deux cas. Les idées relatives à la production électrique, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et au transport ont été regroupées dans la section sur l'énergie propre.

L'adaptation et l'atténuation

Les obstacles. Des personnes, des municipalités et des organisations ont cerné des obstacles, tels que le manque de financement à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation du changement climatique, le bas niveau de littératie des résidents et du personnel gouvernemental ainsi que le manque de personnel municipal ayant l'expertise nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à répondre au changement climatique. À cette fin, plusieurs répondants ont proposé d'élaborer de nouveaux outils de financement, tels que les obligations vertes et les obligations catastrophes pour favoriser l'action climatique par l'intermédiaire de la Corporation de financement des municipalités.

Abaisser les émissions. La majorité des rétroactions portaient sur les moyens de réduire les émissions de GES. Nombre de répondants ont exprimé leur soutien à l'atteinte d'émissions nettes nulles d'ici à 2050 (ou plus tôt), avec des conséquences juridiques et monétaires en cas de non-conformité. De nombreuses stratégies ont été proposées pour favoriser l'atteinte de cet objectif, notamment :

- Créer un modèle pour l'énergie et les émissions d'ici à 2050 afin de déterminer les voies, les cibles et les échéances requises pour réussir à atténuer le changement climatique.
- Encourager les gens à réduire les GES issus de leur alimentation en abaissant leur consommation de viande et de produits laitiers et en remplaçant ces denrées par des substituts végétariens.
- Adopter une stratégie touristique faible en carbone qui inclut le tourisme maritime, principalement en incitant les visiteurs à utiliser l'environnement maritime en s'adonnant à la navigation, au kayak, à la planche à pagaie et au surf.
- Encourager les industries de la construction à utiliser d'autres matériaux que le ciment et l'acier.
- Inciter toutes les industries océaniques à atteindre l'objectif d'émissions nettes nulles du Canada.
- Promulguer des lignes directrices plus rigoureuses pour les activités industrielles, comme les usines de pâtes, les mines d'or, etc.
- Collaborer avec des acteurs du secteur de la gestion des déchets, comme Divert NS, afin de mieux définir le rôle de la gestion des déchets dans le changement climatique, plus particulièrement au niveau de l'atténuation.

La tarification du carbone. Plusieurs répondants se sont dit en faveur de divers mécanismes de tarification du carbone, comme les taxes sur le carbone, les budgets en carbone, les ajustements à la frontière pour le carbone et les crédits de carbone. Quelques répondants ont pensé qu'il faudrait imposer une redevance sur le carbone à tous les avions atterrissant en Nouvelle-Écosse, à tous les navires de marchandises commerciaux qui entrent dans nos ports ainsi qu'à l'usage des engrais non commerciaux et des produits à base de nitrogène à des fins résidentielles. D'autres répondants ont exprimé la nécessité d'examiner le programme de plafonnement et d'échange pour veiller à ce qu'il s'aligne sur les objectifs plus ambitieux de réduction des émissions de GES.

L'atteinte des cibles et la reddition de comptes. Les répondants ont vivement préconisé l'inclusion de solides mécanismes de reddition de comptes afin d'assurer l'évaluation et la révision régulières des objectifs si les objectifs ne sont pas atteints. Quelques répondants ont mentionné que le public devrait pouvoir obtenir facilement un rapport annuel. Nombre de répondants ont préconisé la mise en place de plans plus rigoureux d'atténuation des GES pour 2030 et 2050 assortis de cibles intermédiaires à cinq ans d'intervalle, ainsi que d'un plan d'action public assorti de cibles détaillées et de mises à jour des mesures.

L'équité dans l'action climatique. Nombre de répondants ont signalé l'importance d'établir la politique sur le changement climatique dans une optique équitable, car les communautés et les résidents marginalisés et les personnes à faible revenu risquent plus de subir les répercussions du changement climatique. Un répondant a fait observer que la Province doit veiller à ce que le fardeau financier de l'atténuation, de l'adaptation et de notre transition énergétique soit réparti de façon proportionnelle entre ceux qui détiennent le pouvoir et l'argent. Quelques répondants ont mentionné qu'il fallait accorder la priorité à la participation des communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises, des résidents à faible revenu et des autres groupes marginalisés à la prise de décisions et à l'élaboration des politiques d'adaptation et d'atténuation liées au climat.

Planifier en vue du changement climatique. La nécessité de planifier en vue du changement climatique est un thème qui a suscité l'intérêt de tous les répondants. Les répondants étaient d'avis que la lutte contre les effets du changement climatique, notamment par la préparation aux tempêtes et aux périodes de sécheresse ainsi que par la prévention des inondations et des feux de forêt, devait être la priorité des plans provinciaux et municipaux. Les répondants ont aussi mentionné qu'il était nécessaire que la Province aide toutes les communautés à planifier et à s'adapter, plus particulièrement les plus exposées et celles qui sont déjà touchées par la crise climatique. Ils ont donné plusieurs idées pour faire progresser la planification, notamment :

- Appuyer et renforcer les lois visant à empêcher les projets d'aménagement proches des côtes.
- Accorder la priorité à l'adaptation climatique dans tous les ministères gouvernementaux et mettre à jour les politiques et les programmes afin d'accorder la priorité à l'atténuation et à l'adaptation liées au climat.

- Déterminer toutes les zones susceptibles d'être touchées par des inondations et des tempêtes, et remettre aux municipalités des données et des cartes des risques pour les aider à prendre les mesures nécessaires.
- Veiller à ce que toutes les municipalités de la Nouvelle-Écosse aient suffisamment de ressources pour prendre des mesures immédiates et à long terme concernant leurs priorités en matière d'adaptation.

Recherche

Les répondants ont aussi exprimé la nécessité de faire des recherches à jour sur le changement climatique et de faire en sorte que les données soient publiées librement et facilement accessibles; ils ont préconisé une meilleure collaboration entre tous les paliers de gouvernement et les experts scientifiques en création politique et en prise de décisions. Les décisions politiques doivent accorder la priorité aux données probantes scientifiques et non pas aux préoccupations industrielles. Quelques répondants ont estimé que le gouvernement devait, par des partenariats avec les universités, aider les collectivités à obtenir les dernières recherches et les dernières nouveautés.

Certains d'entre eux ont partagé des idées de projets de recherche que la Province devrait entreprendre, dont :

- des projets visant à contrôler les indicateurs clés de la santé de l'écosystème;
- la création d'une base de données sur la préparation au changement climatique des villes de la Nouvelle-Écosse ou d'une ressource facilement partageable;
- une étude visant à déterminer la quantité et le type d'emplois requis pour réussir la transition vers une économie verte, puis l'élaboration d'un programme d'éducation et de recyclage aligné sur les conclusions de cette étude afin de préparer une nouvelle main d'œuvre pour l'économie propre.

« Les générations qui nous succéderont ne croiront pas que nous savions ce qui se passait et que nous n'avons absolument rien fait. »

Secteur d'intervention 4 : L'économie circulaire

À quoi ressemble la réussite?

La réussite ressemble à un avenir au sein duquel les décharges occupent beaucoup moins de place qu'aujourd'hui, car il y a peu de déchets. Les Néo-Écossais achètent moins de produits de consommation, et ceux qui en achètent choisissent des produits de grande qualité durables, recyclables ou compostables et, si possible, fabriqués localement. Les plastiques de consommation à usage unique sont choses du passé, le magasinage zéro déchet est la norme et tout le monde pratique le recyclage et le compostage. Le prêt-à-porter a disparu et les magasins d'occasions sont devenus populaires. Les entreprises de réparation et de recyclage sont prospères. Les produits sont récupérés et recyclés par les entreprises qui les fabriquent et les vendent. La majorité des biens sont achetés sur place, ce qui rend la Nouvelle-Écosse plus autonome sur le plan économique et moins dépendante des biens importés. Chaque collectivité a une bibliothèque de partage d'équipement et un accès au covoiturage. Davantage de personnes peuvent cultiver leurs propres aliments afin de compléter les produits offerts par les nombreuses fermes durables à faible impact environnemental réparties dans toute la province. Le réacheminement des déchets et les programmes d'éducation sont facilement accessibles par tous les résidents, quels que soient les facteurs démographiques ou le revenu.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

Comme l'économie circulaire est un thème très étendu, il n'est pas surprenant que nous ayons obtenu un vaste éventail de réponses concernant ce secteur d'intervention. Nous avons réparti ces réponses en sept catégories : l'élimination des obstacles, la promotion de l'économie circulaire, le réacheminement et la réduction des déchets, le plastique et les emballages, la responsabilité élargie des producteurs (REP), les édifices et la coordination régionale.

L'élimination des obstacles

Les répondants municipaux ont, plus particulièrement, mentionné les obstacles à la gestion des déchets solides. Il s'agit, entre autres, des infrastructures vieillissantes, de l'augmentation des coûts, de la difficulté de trouver des marchés durables pour de nombreux produits alimentaires et de la modification de la composition des emballages. Un répondant d'une autorité rurale de gestion des déchets a souligné le fait que la gestion des déchets solides est de moins en moins financièrement viable et trop onéreuse pour les municipalités rurales, ce qui entraîne une privatisation. Un autre obstacle couramment cité est la confusion liée au triage des déchets du fait que chaque région de la province a ses propres règles dans ce domaine.

La promotion de l'économie circulaire

Les répondants ont partagé leurs idées sur la façon d'encourager la mise en place d'une économie circulaire. Plusieurs d'entre eux ont vivement souligné que, pour instaurer une économie circulaire, il faut que la politique provinciale suive la hiérarchie des déchets solides qui favorise la réduction et la réutilisation des déchets avant le recyclage, le compostage, la conversion des déchets en énergie et, finalement, l'enfouissement.

Nombre de répondants ont proposé des idées pour poursuivre la recherche développement, dont :

- l'amélioration de la compréhension des avantages de l'économie circulaire pour la réalisation des objectifs climatiques de la Nouvelle-Écosse;
- l'exploration de moyens d'inciter les personnes et les entreprises à se conformer aux principes de l'économie circulaire.
- la réalisation d'une analyse systématique des principaux obstacles posés par les produits de base qui contrecarrent la progression de l'économie circulaire;
- l'exploration des façons de mettre en œuvre les principes de l'écologie industrielle, selon lesquels le flux des déchets d'une entreprise devient le carburant d'une autre entreprise;
- l'examen des pratiques exemplaires des autres provinces/territoires et l'évaluation de la façon dont ces pratiques pourraient être mises en œuvre ici;
- la réalisation d'une étude d'impact économique et environnemental de l'économie circulaire existante, dont les intrants constitués de ressources évitées.

D'autres observations concernaient la façon dont la politique et les dépenses gouvernementales pourraient aider à stimuler une économie circulaire. Nombre de répondants ont réclamé que le gouvernement appuie les entreprises alignées sur les principes de l'économie circulaire. Plusieurs répondants étaient d'avis que des centres consacrés à l'innovation seraient très efficaces pour stimuler la transition vers l'économie circulaire. Certains d'entre eux ont aussi réclamé que l'on encourage l'acquisition des compétences et l'apprentissage nécessaires aux emplois de l'économie circulaire.

D'autres ont réclamé des cibles claires et des mécanismes de reddition de comptes pour orienter la transition vers l'économie circulaire. Ces cibles devraient servir à mesurer la croissance de l'économie circulaire, dont la création d'emplois et la réduction des gaz à effet de serre (GES). Un répondant souhaitait l'établissement d'indicateurs de suivi de la productivité et de l'intensité d'utilisation des ressources, comme l'utilisation des matériaux par unité de valeur brute ajoutée ou l'utilisation des déchets par unité de valeur brute ajoutée. Plusieurs répondants ont recommandé d'aligner le travail du Conseil national zéro déchet sur l'économie circulaire et sur le projet Villes et régions circulaires de la Fédération canadienne des municipalités.

Nombre de répondants étaient d'avis qu'il faut accroître l'éducation et la sensibilisation pour favoriser la transition vers une économie circulaire. Ils souhaiteraient des campagnes pour toutes les tranches d'âge afin de promouvoir :

- l'information sur la réduction des déchets généraux et les changements comportementaux;
- les principes d'une économie circulaire et les possibilités découlant de la transition vers cette approche;
- les histoires à succès liées à l'économie circulaire afin de motiver et d'inspirer la population;
- l'importance de réorienter les habitudes d'achat des consommateurs pour les axer sur la réduction, de choisir des articles locaux et/ou des articles de seconde main lorsque cela est possible, et d'éviter les plastiques à usage unique et les biens dont la durée de vie est éphémère, comme le « prêt-à-porter »;
- les avantages découlant de la réparation des produits, lorsque cela est possible, au lieu de les envoyer à la décharge;
- les possibilités de prendre part à l'économie du partage, comme le covoiturage, les bibliothèques d'outils/équipements et les logements en cohabitation;
- les compétences en réfection, plus particulièrement pour les jeunes d'âge scolaire;
- les options de vente au détail zéro déchet, surtout celles qui sont dirigées par des entreprises locales.

Plusieurs répondants ont souligné la nécessité de promouvoir une réorientation des valeurs sociétales en les faisant passer de la croissance économique et du consumérisme remarquable à la valorisation de la nature et des relations sociales.

Les répondants ont aussi préconisé un accroissement des ressources d'information pour permettre aux consommateurs de prendre des décisions éclairées afin de stimuler la demande de produits moins énergivores grâce à une meilleure transparence de la composition et de l'utilisation des ressources. La majorité des propositions concernaient la divulgation obligatoire des renseignements sur les répercussions environnementales sur les étiquettes des biens de consommation. Un répondant souhaitait l'adoption d'une loi qui rendrait obligatoires la transparence du cycle de vie et l'évaluation de la chaîne d'approvisionnement de l'ensemble des biens et des services, ainsi qu'une base de données provinciale sur l'évaluation du cycle de vie des biens et des services. Un autre répondant voulait aussi une meilleure transparence sur le devenir des déchets réacheminés.

Le réacheminement et la réduction des déchets

La majorité des rétroactions étaient axées sur les moyens de réduire la quantité de déchets produits et d'accroître le réacheminement des déchets qui devaient normalement être envoyés dans les décharges. Nombre de répondants se sont dit en faveur des objectifs visant à abaisser l'élimination des déchets solides de la province à un niveau de 50 % inférieur à celui de 2020 d'ici à 2030 et de l'atteinte de zéro déchet de plastique d'ici à 2030.

Réduire la consommation de nouveaux biens. Nombre de répondants ont estimé qu'il était essentiel de réduire la consommation de nouveaux biens par la sensibilisation, des incitatifs et/ou des pratiques dissuasives. D'autres ont proposé des mesures, notamment l'imposition de taxes supplémentaires sur les articles de luxe au coût élevé, comme les voitures et les appareils électroniques, et la réduction des taxes sur les produits et les services de réparation.

Favoriser la vente au détail de produits zéro déchet. Les répondants ont été inspirés par la récente croissance des options de vente au détail zéro déchet en Nouvelle-Écosse et voulaient que le gouvernement investisse pour favoriser la croissance continue de cette industrie. Un répondant a réclamé la création d'une stratégie de vente au détail zéro déchet et d'un système de certification pour les entreprises qui vendent des biens zéro déchet.

Accroître la durabilité ainsi que le potentiel de réparation et de réutilisation des produits. Les répondants avaient de nombreuses idées sur la façon d'accroître la durabilité et le potentiel de réutilisation des produits, notamment :

- Faire en sorte que toutes les décharges municipales soient équipées de centres de réacheminement grâce auxquels les personnes et les entreprises peuvent récupérer des articles possiblement utiles.
- Établir des normes légales selon lesquelles les produits vendus en Nouvelle-Écosse, qu'ils soient fabriqués localement ou importés, soient de grande qualité, durent longtemps et soient recyclables; il peut, par exemple, s'agir de l'imposition d'une garantie d'au moins dix ans sur les appareils et les biens électroniques.

- Offrir une série d'incitatifs et d'initiatives éducatives pour éliminer les préjugés liés à l'achat de produits de seconde main et encourager la réduction des déchets, la réparation, la réutilisation, le recyclage, le compostage, l'achat local et la vente au détail zéro déchet à grande échelle.
- Rendre les articles réutilisés et recyclés moins chers que les nouveaux produits en imposant des taxes sur les articles non recyclables ou non compostables.
- Adopter une loi concernant le « droit à la réparation ».

Assurer un accès équitable aux programmes et aux services. Certains répondants ont réclamé un meilleur accès au recyclage en bordure de rue et aux programmes de réduction/réacheminement des déchets pour tous. Ils voulaient que les possibilités économiques associées à l'économie circulaire soient partagées équitablement entre tous les résidents. Ils ont réclamé des lignes directrices concernant l'implantation de nouvelles installations de gestion des déchets afin d'éviter que le racisme environnemental puisse influencer sur les décisions et, de façon plus globale, des initiatives proactives visant à remédier aux problèmes de gestion des déchets auxquels sont confrontées les communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises. Certains répondants voulaient que de l'aide soit offerte aux personnes à faible revenu pour qu'elles puissent participer équitablement aux programmes de réacheminement.

Investir dans l'infrastructure de réacheminement. Plusieurs répondants voulaient plus d'initiatives de recyclage dans la province au lieu de l'envoi des déchets outre-mer. Ils voulaient aussi voir une augmentation de la série de matériaux recyclables ou compostables. En même temps, une municipalité répondante voulait que la Province interdise l'approbation d'une nouvelle infrastructure de déchets solides « inutiles » pour encourager les partenariats municipaux et améliorer le rendement.

Appuyer les services partagés. Nombre des répondants voulaient voir le gouvernement appuyer l'expansion des services économiques partagés, comme le covoiturage et les bibliothèques d'outils/équipement.

Réduire le gaspillage alimentaire. Plusieurs répondants voulaient davantage de sensibilisation et de mécanismes de soutien comme des bacs de compostage remis aux résidents pour faciliter la réduction du gaspillage alimentaire.

Réduire les détritrus. Certains répondants étaient préoccupés par la quantité de détritrus, plus particulièrement le long des rives et des cours d'eau, et ont réclamé davantage de campagnes de sensibilisation visant à mettre en lumière les dommages causés par les détritrus.

Projets de conversion des déchets en énergie. Les projets potentiels de conversion des déchets en énergie ont également été abordés dans les rétroactions recueillies dans la section sur l'énergie propre. Certains répondants ont réclamé la poursuite des recherches et de l'obtention des appuis gouvernementaux dans ce secteur, plus particulièrement pour les produits issus des déchets de construction et de démolition. D'autres répondants se sont opposés aux projets de conversion des déchets en énergie, car, selon eux, de telles initiatives risquent de décourager la conception de produits et d'emballages destinés à l'économie circulaire.

Les plastiques et les emballages

La réduction des plastiques et des emballages jetables a aussi été un thème commun qui a recueilli un vaste soutien. Les répondants ont proposé une série de stratégies pour atteindre cet objectif. Nombre d'entre eux ont réclamé l'interdiction de tous les articles en plastique à usage unique, tandis que d'autres ont surtout parlé d'articles comme les emballages, les ustensiles, les contenants de boisson, les contenants pour emporter, les déchets de plastique non compostables, les sacs à recyclage et les emballages de plastique. En dépit de la variabilité des produits mentionnés, les répondants ont, dans l'ensemble, préconisé l'expansion de l'interdiction provinciale actuelle des sacs de plastique à d'autres articles de plastique.

À la place des interdictions, un petit nombre de répondants ont proposé soit de créer des incitatifs visant à encourager les entreprises à réduire ces articles, soit de prévoir des amendes pour les réfractaires. D'autres répondants souhaitaient des normes juridiques qui limiteraient la quantité d'emballage utilisé et exigeraient que les emballages soient facilement recyclables ou compostables. Nombre de répondants ont aussi laissé entendre que la responsabilité élargie des producteurs (REP) était le meilleur moyen de réduire les plastiques et les emballages.

Plusieurs répondants ont relevé qu'il n'est pas facile de trier les emballages, car ils contiennent plusieurs matériaux qui provoquent de la confusion concernant ce qui peut et ne peut pas être réacheminé, ce qui entraîne de la contamination et une baisse du taux de réacheminement. Certains d'entre eux ont recommandé que la Province promulgue des règlements supplémentaires concernant les emballages, surtout ceux qui sont faits de plusieurs matériaux que l'on ne peut pas séparer au stade de l'élimination et que, par conséquent, on envoie dans les décharges.

Un répondant a exhorté la Province à appuyer, d'une part, les efforts fédéraux visant à inclure les produits en plastique à la liste des substances toxiques de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et, d'autre part, l'utilisation des pouvoirs de réglementation prévus par la loi pour interdire certains déchets de plastique.

D'autres observations concernaient les défis auxquels quelques industries néo-écossaises sont confrontées en raison du plastique. On a signalé que les entreprises agricoles locales ont besoin d'une aide spéciale pour réduire la quantité de déchets de plastique produits. Les plastiques dans les océans, surtout dans l'industrie de la pêche, sont un autre domaine qui préoccupait les répondants. Plusieurs répondants ont réclamé plus d'innovation dans la conception des équipements de pêche afin de réduire la menace liée à la pollution des milieux marins par le plastique ainsi qu'une aide accrue pour la récupération et le recyclage de ces articles de plastique.

Finalement, plusieurs répondants ont aussi réclamé d'autres recherches afin de remédier au problème de la réduction et du réacheminement sécuritaire des déchets médicaux.

La responsabilité élargie des producteurs

Les nombreux répondants qui ont réclamé un rehaussement de la REP ont unanimement appuyé l'emballage de papier. Nombre de municipalités répondantes voulaient que l'on applique la REP à d'autres produits, comme les matelas, les lampes au mercure, les piles au lithium, les objets tranchants (aiguilles), les cylindres au propane et d'autres déchets ménagers dangereux difficiles à gérer. Plusieurs municipalités répondantes voulaient aussi que la REP relative aux produits électroniques soit étendue pour inclure « tout ce qui a une prise ». Certains répondants ont aussi demandé la mise en œuvre de la REP pour les équipements de pêche afin de remédier au problème des plastiques dans les océans.

Les édifices

Plusieurs répondants ont principalement parlé des moyens de favoriser l'économie circulaire dans le secteur de la construction. Certains d'entre eux ont recommandé de créer des incitatifs visant à remettre à neuf les maisons plutôt que de faire de nouvelles constructions et d'exiger des projets de construction et de démolition qu'ils atteignent les cibles liées à la réutilisation et à la recyclabilité des matériaux et au réacheminement des déchets. Un répondant a relevé qu'il faut apporter des changements aux redevances de déversement et aux interdictions d'enfouissement en décharge pour éviter que la construction et la démolition dangereuses et non dangereuses soient associées et déplacées vers les municipalités où les redevances de déversement des déchets dangereux sont inférieures aux frais de recyclage des déchets de construction robuste et de démolition.

La coordination régionale

Certains répondants ont souligné que la confusion relative aux différentes règles de triage en vigueur dans la province faisait obstacle à l'amélioration du taux de réacheminement des déchets solides. Ils ont réclamé l'uniformisation des règles de triage pour l'ensemble de la province et la rationalisation des programmes de ramassage des produits recyclables sur le trottoir pour aider les municipalités à réaliser des gains en efficience.

« Par exemple, la bibliothèque de Baddeck a conclu un partenariat avec le comté de Victoria pour acquérir des skis, des bottes, des bâtons et des raquettes - et la vaste majorité des emprunteurs ont déclaré que le programme leur avait permis d'essayer des sports d'hiver qu'ils n'auraient autrement pas pu se permettre de pratiquer. »

– Observation transmise par courriel

Secteur d'intervention 5 :

L'économie inclusive

À quoi ressemble la réussite?

À un niveau élevé, la réussite s'apparente à des possibilités et à un accès aux services égaux pour tous. Les barrières économiques et culturelles n'existeraient plus, ce qui mettrait tous les Néo-Écossais sur un pied d'égalité. Aucun groupe n'aurait plus ou mieux qu'un autre. L'enseignement à tous les niveaux engloberait l'histoire de la province dans son intégralité, y compris l'histoire des Mi'kmaq et des Afro-Néo-Écossais ainsi que des programmes sur l'environnement. L'éducation postsecondaire pourrait être gratuite, ou les frais de scolarité pourraient être réduits, et la scolarité au niveau des métiers spécialisés serait encouragée. Les débouchés sur le marché du travail seraient ouverts à tous, y compris aux communautés traditionnellement marginalisées. Des possibilités de formation et des appuis seraient offerts au sein de l'économie propre. Le salaire minimum pourrait être augmenté, les échelles salariales du personnel de direction seraient plafonnées, et un revenu de base universel serait mis en place.

Le gouvernement pourrait donner l'exemple dans tous les domaines, y compris les processus d'embauche équitables, la création de politiques qui reflètent les voix de tous les Néo-Écossais, l'application des déterminants sociaux de la santé dans tous les aspects de notre vie, la priorisation du climat et la conformité de toutes les politiques à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation seraient mises en œuvre et la terre serait rendue aux Mi'kmaq.

Les services seraient disponibles et accessibles dans toute la Nouvelle-Écosse, y compris l'Internet et la couverture cellulaire ainsi que les services gouvernementaux. Les logements seraient abordables et disponibles pour tous et construits près des possibilités d'emploi. Les nouveaux projets d'aménagement pourraient tous être écologiques. L'économie locale pourrait être davantage soutenue que les grandes entreprises. La réussite, c'est lorsque la transition vers une économie propre non seulement reconnaît et soutient tous les Néo-Écossais, mais aussi permet de réduire les coûts et les déchets et de favoriser la croissance.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

Nous avons constaté des points communs dans les rétroactions reçues pour ce secteur d'intervention. Les avis constituaient des perspectives tant communautaires que provinciales des enjeux. Les contenus soumis ont été répartis entre les thèmes suivants : l'inclusivité de l'éducation, l'inclusivité de la main-d'œuvre, les logements abordables et inclusifs et les collectivités inclusives.

L'inclusivité de l'éducation

Les frais de scolarité postsecondaire. Les répondants ont indiqué que les frais de scolarité postsecondaire étaient trop élevés, et qu'il faudrait soit les abaisser, soit les éliminer. Certains d'entre eux ont proposé d'éliminer les dettes d'études. Ils estimaient que l'abolition des frais de scolarité et de formation permettrait aux résidents de poursuivre une carrière durable avec les bonnes qualifications. La scolarité gratuite devrait être axée sur des domaines qui contribueront à l'économie propre. Les répondants ont aussi mis en lumière l'importance d'offrir davantage de possibilités d'apprentissage aux personnes en formation dans les industries des métiers.

Les établissements postsecondaires recèlent aussi de grandes ressources. La Province doit tenter de collaborer en partenariat avec eux pour trouver des solutions aux problèmes environnementaux.

L'éducation pour tous. Les répondants ont recommandé de faire en sorte que tout le monde soit sensibilisé à l'inclusivité et à son importance. Certains d'entre eux ont laissé entendre que lorsque cet objectif serait atteint, il serait possible de mettre en place des mandats pour le climat et une économie propre.

Inclure dans les programmes scolaires l'histoire dans son intégralité. Les répondants voulaient que la véritable histoire de Mi'kma'ki, qui comprend l'histoire des communautés mi'kmaw et afro-néo-écossaises, soit incluse dans les programmes scolaires. Il faudrait donc que des enseignants mi'kmaw et afro-néo-écossais donnent ces cours.

Le style des programmes et le système éducatif. Les répondants ont souligné que l'approche unique des programmes scolaires ne fonctionne pas. À la place, il faut autoriser dans le système divers niveaux de capacités et d'intérêts de sorte à permettre aux étudiants de choisir ce qui leur convient. Cette façon de procéder permettrait aussi de mieux éviter que « des enfants passent entre les mailles du filet du système scolaire ».

Certains répondants ont exprimé des craintes concernant la centralisation des écoles, qui, selon eux, doivent retourner dans les localités. Toutes les écoles, quelle que soit la situation économique des familles, doivent pouvoir offrir les mêmes possibilités et les mêmes services. Les répondants ont préconisé la réduction de la taille des classes et l'augmentation des services d'aide au personnel, comme Reading Recovery.

L'inclusivité de la main-d'œuvre

La rémunération. Les répondants ont réclamé l'augmentation du salaire minimum, et de tous les salaires. Ils ont aussi souligné qu'il était impératif de prévoir des congés de maladie payés et des vacances. Dans une économie inclusive, il y aurait moins d'échelles des salaires et de statut supérieur à ce qui est raisonnable pour la responsabilité de la fonction.

L'équilibre entre l'économie propre et les rôles « traditionnels ». Tout le monde ne sera pas en mesure de passer à une économie propre. Il faudra continuer d'offrir des emplois traditionnels/actuellement courants.

L'embauche et la rétention inclusives. Il faut réduire les préjugés dans les méthodes d'embauche. Le gouvernement peut donner l'exemple en mettant en œuvre un processus d'embauche inclusif et en établissant des conditions d'embauche locales.

Les possibilités créées par l'économie propre doivent être ouvertes à tous, quels que soient les capacités, la situation géographique, le sexe, la race, le revenu, l'orientation sexuelle, la religion, ou toute autre caractéristique identitaire. Ce point a été souligné dans diverses réponses, plus particulièrement celles des membres des communautés afro-néo-écossaises et mi'kmaw, concernant les possibilités de transition.

Pour favoriser l'inclusivité de la main-d'œuvre, les employeurs doivent être éduqués au sujet de l'inclusion et de la diversité en milieu de travail. Les employeurs pourraient ensuite, à leur tour, offrir des programmes d'équité, de diversité et d'inclusion à tous leurs employés.

Les métiers spécialisés. Certains répondants ont indiqué qu'il fallait accroître la sensibilisation aux métiers spécialisés et la formation dans ce domaine et réduire la perception négative de ces métiers.

La transition vers une économie propre. Certains répondants ont indiqué qu'il fallait que toutes les possibilités d'emploi soient liées à l'économie propre et que les personnes employées dans les secteurs du charbon/pétrole/gaz naturel soient recyclées en vue de l'industrie de l'énergie propre. Les fonctions prévues dans l'économie propre doivent être moins axées sur l'extraction et la destruction afin d'épargner les ressources de la planète. Un répondant a laissé entendre que, pour que la transition vers l'économie propre soit réussie, il fallait que 80 % de la main-d'œuvre soit recyclée.

Les emplois des industries énergétiques et des secteurs durables doivent être des fonctions syndiquées bien rémunérées. Il faut amorcer une transition vers des journées de travail de quatre heures et des semaines de travail de quatre jours.

Lors de la transition vers une économie propre, ce ne sont pas seulement les secteurs des emplois propres dont on a besoin, car les secteurs des garderies, des soins aux aînés et des soins de santé joueront aussi un rôle prépondérant. Comme ces secteurs recèlent de nombreuses possibilités d'emplois, qui continueront de croître, il sera important que ces fonctions soient bien rémunérées.

De plus, certains répondants ont laissé entendre qu'il fallait élargir la vision de la transition vers l'économie propre en explorant plus de possibilités, notamment la gestion des jardins communautaires qui pourvoient aux besoins des communautés et la création de corps civils pour le climat, qui deviendront aussi une source d'emplois.

Accroître les possibilités. Les possibilités doivent être offertes dans les collectivités dans lesquels il est vraiment nécessaire de remédier au changement climatique, avec un équilibre entre les collectivités urbaines et rurales. On a aussi souligné que ces possibilités devaient être bénéfiques pour le bien-être et le climat. Dans ce domaine, le rapport sur les emplois verts de 2019 du Ecology Action Centre a été mentionné, plus particulièrement pour que la Nouvelle-Écosse crée 15 000 emplois verts chaque année au cours de la prochaine décennie.

Des logements abordables et inclusifs

Certains répondants ont souligné l'importance du logement dans leur vision de la réussite au sein d'une économie inclusive : un logement abordable sécuritaire serait accessible à tous, les frais de location ou le coût d'achat d'une maison seraient équitables, tout le monde pourrait devenir propriétaire et l'itinérance aurait disparu.

Le subventionnement des logements. Tous les résidents de la province devraient pouvoir disposer d'un logement subventionné. Cet objectif pourrait être appuyé par une stratégie du logement afin de faire en sorte que des logements adéquats et davantage d'unités soient disponibles.

La construction de nouveaux logements. Certains répondants ont estimé que le coût des logements était « ridiculement élevé ». Ils ont aussi indiqué qu'un processus transparent était nécessaire dans le domaine de l'immobilier. Il faut construire de nouveaux édifices à des prix abordables et dans des lieux plus proches des possibilités d'emploi. De plus, il faut accorder la priorité aux logements abordables et non pas aux condominiums de luxe. Le gouvernement doit exiger des agents de développement qu'ils incluent des unités abordables à tous les nouveaux projets. Il faut soit décourager, soit davantage imposer les acquéreurs immobiliers qui font de multiples achats de terrains.

Des collectivités inclusives

Les collectivités sont le fondement d'une économie inclusive. Elles constituent ce qui édifie et fait fonctionner une économie. Pour les répondants, la collectivité fait partie des principales priorités. Les collectivités doivent être fortes, résilientes et diverses. Elles doivent pouvoir partager ouvertement leurs idées et leurs avis. La disparition des disparités entre les collectivités de la province sera signe de réussite. L'inclusion et le soutien des communautés traditionnellement marginalisées sont des aspects que les répondants ont régulièrement soulevés. Un point clé de ce thème a été la nécessité que le gouvernement écoute les discussions constructives.

Le soutien. Une économie inclusive ne peut pas être complète sans un soutien accordé à tous. Les répondants étaient d'avis que tous doivent avoir des possibilités égales, quels que soient leur lieu de résidence, leur sexe, leur race ou leur revenu. Pour que cela se produise, il faut un changement de cap fondamental. Il faut aussi prévoir des mécanismes d'aide par l'octroi de fonds et la facilitation pour permettre aux communautés traditionnellement sous-desservies de bénéficier de possibilités durables. Certains répondants ont laissé entendre que l'aide peut aussi venir de l'intérieur des collectivités si l'on fait en sorte que toutes les « classes » cohabitent et que les gens ne soient pas séparés en fonction de leur revenu. Toutes les personnes, quels que soient leur tranche d'âge, leur sexe, leurs capacités et leur race, interagiraient. Les résidents doivent pouvoir demeurer et vivre dans leur collectivité et y obtenir les services dont ils ont besoin, sans devoir se déplacer. Certains répondants ont indiqué qu'il était nécessaire de prévoir de l'aide pour les familles et les aînés.

Pour commencer, le gouvernement pourrait faire des micro-investissements pour des projets communautaires. Une formation et une aide ciblées seraient offertes aux communautés traditionnellement marginalisées et sous-desservies pour veiller à ce qu'elles acquièrent les compétences requises et développent les réseaux nécessaires pour entrer dans l'économie propre.

Les Autochtones. Nombre de répondants ont estimé que les peuples autochtones, y compris les Mi'kmaq, devaient obtenir réparation. Le gouvernement doit veiller à inclure les traditions et les pratiques mi'kmaw dans ses politiques, ses programmes et ses services.

Le climat. Il faut accorder la priorité aux personnes et à la planète, et non pas aux entreprises et à l'argent, plus particulièrement du fait que le changement climatique peut provoquer ou exacerber les inégalités.

L'élaboration des politiques. Certains répondants ont indiqué que l'élaboration des politiques et le processus de prise de décisions doivent davantage solliciter la participation des personnes autochtones, noires et de couleur. Cela signifie que les mécanismes de soutien seraient créés par les personnes qui en ont besoin, de sorte que l'ensemble des communautés et des secteurs soient traités de façon égale et équitable. Lorsque ces communautés seraient sollicitées, les dirigeants autochtones, noirs et de couleur pourraient obtenir des postes bien rémunérés dans tous les secteurs de la société.

Le salaire de subsistance. L'aspect financier est l'un des principaux thèmes abordés dans ce secteur d'intervention. Plusieurs répondants ont laissé entendre qu'il fallait offrir un salaire de subsistance à tous les résidents, quel que soit leur revenu.

Le rôle de l'environnement. Alors que la Province tente de remédier au changement climatique, il faut encourager les collectivités à adopter des pratiques vertes. À cet égard, on a cité les jardins communautaires à titre d'exemple. En sus des cultures alimentaires, les répondants ont mentionné les cours de jardinage et les bienfaits des aliments frais.

La sécurité alimentaire et l'accès à de l'eau propre. Alors que le coût des aliments augmente, mais pas les salaires, la sécurité alimentaire constitue aujourd'hui un défi encore plus grand. Au sein d'une économie inclusive, tout le monde serait bien nourri, quel que soit le salaire ou le niveau d'emploi. Les résidents doivent aussi pouvoir obtenir facilement la nourriture dont ils ont besoin sur place. Tous les résidents de la province doivent avoir accès à de l'eau potable propre.

Les activités communautaires. Les répondants ont encouragé l'inclusion dans les collectivités par le partage d'activités. Il s'agirait d'événements communautaires, de projets artistiques, etc. Ces activités s'adresseraient à toutes les tranches d'âge, favoriseraient les expériences interculturelles et seraient accessibles à tous.

« Allez vers les gens; écoutez-les; ayez régulièrement des dialogues ouverts. Soyez des partenaires respectueux, empathiques et utiles. Communiquez clairement au sujet des types de changements que nous devons établir, et soutenez les groupes plus vulnérables pour les aider à surmonter leurs obstacles. Nous devons tous unir nos forces et travailler ensemble au mieux, sur un pied d'égalité. Nous pouvons tous apprendre mutuellement. »

– Observation transmise par courriel

Secteur d'intervention 6 : Les ressources naturelles et la biodiversité

À quoi ressemble la réussite?

La réussite ressemble à un avenir dans lequel le gouvernement ne prend pas de décision sans qu'une évaluation d'impact environnemental ne soit réalisée en parallèle. La durabilité de nos forêts, de nos cours d'eau et de nos terres pourrait être reconnue pour son importance vitale. L'usage des produits chimiques, des substances polluantes et des pratiques nocives qui influent négativement sur nos océans, nos sols, nos forêts et notre air serait interdit. La transparence régnerait à tous les paliers de gouvernement concernant les eaux et les terres de la Couronne, et l'on tiendrait compte de l'avis de la collectivité lors de la prise des mesures et des décisions. De nombreux répondants se sont accordés pour dire que prendre toutes les décisions environnementales dans l'optique traditionnelle des Mi'kmaq constitue un moyen de protéger nos ressources naturelles et notre biodiversité.

La réussite ressemble à la régénération et à la restauration de notre biodiversité, de nos côtes et de notre terre au niveau nécessaire pour créer des puits de carbone et aider toutes les espèces (menacées et rares) et tous les humains à prospérer. Un avenir où l'air, la terre et l'eau peuvent être reconnus et appréciés comme les agents nourriciers nécessaires à la vie, sous toutes ses formes, pour les générations à venir.

Que pouvons-nous faire pour encourager le changement?

On a relevé nombre de thèmes récurrents dans les rétroactions, mais, dans l'ensemble, les répondants estimaient qu'il était nécessaire de prendre des mesures maintenant pour protéger nos ressources naturelles et notre biodiversité des répercussions du changement climatique. Ces observations ont ensuite été réparties en sept thèmes principaux : la protection de notre terre, la mise en œuvre d'une foresterie durable, la protection de notre eau et de nos côtes, la participation communautaire, la protection de notre biodiversité et l'amélioration des pratiques agricoles.

La protection de notre terre

Les répondants ont clairement exprimé que c'est maintenant qu'il faut agir pour protéger les ressources terrestres naturelles de notre province. Ils craignaient réellement que si l'on ne faisait rien dans l'immédiat, une grande partie des masses terrestres vitales de la province serait détruite, ce qui empêcherait la Nouvelle-Écosse de lutter efficacement contre le changement climatique.

Voici quelques moyens que la Province peut utiliser pour protéger ses terres :

- Cesser la vente du parc provincial d'Owls Head et conserver ce parc dans la liste des aires protégées. Ce point a fait l'objet de nombreuses observations.
- Interdire immédiatement la vente des terres de la Couronne à des promoteurs immobiliers. Aucune terre ne doit jamais être vendue à des promoteurs immobiliers étrangers.
- Instaurer plus de parcs et d'aires protégées, tant à l'échelle de la province qu'à l'échelle des municipalités.
- Accroître les terres protégées de la Nouvelle-Écosse à 17 % d'ici à 2025 et à 20 % d'ici à 2030.
- Protéger les territoires qui éliminent le carbone de l'atmosphère et jouent le rôle de puits.
- Rendre leur terre aux Mi'kmaq et accorder des réparations aux Afro-Néo-Écossais.
- Cesser la vente des terres côtières de la Couronne à des acheteurs privés.
- Adopter des programmes, comme ceux dispensés par DivertNS, qui utilisent la réduction des déchets pour favoriser la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Interdire les industries d'extraction polluantes comme l'extraction minière.
- Interdire les mines au charbon (bien que certains répondants aient demandé de le faire seulement sur les terres protégées).
- Suivre des exemples comme celui du Seawall Trail et les utiliser comme modèle pour d'autres aires protégées.
- Restaurer les habitats vitaux des terres humides.

Dans l'ensemble, les répondants ont catégoriquement préconisé d'accroître le nombre d'aires protégées et de prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce qu'elles demeurent protégées à l'avenir.

La mise en œuvre d'une foresterie durable

Les répondants ont estimé qu'il est essentiel de soutenir la biodiversité forestière pour créer les puits de carbone si essentiels. Lors de la consultation publique, ils ont vivement réclamé que le gouvernement rétablisse immédiatement la loi sur la biodiversité (*Biodiversity Act*) avec tous ses objectifs initiaux et mette en œuvre le rapport Lahey.

Ils ont recommandé des mesures supplémentaires pour la foresterie durable, dont :

- Interdire immédiatement la pratique de la coupe à blanc.
- Utiliser des pratiques de foresterie écologique sur les terres de la Couronne d'ici à 2030.
- Aider les propriétaires de boisés à faire la transition pour cesser la coupe à blanc et obtenir l'approbation du Forest Stewardship Council (FSC).
- Planter des arbres indigènes.
- Aider les petits propriétaires de boisés à mettre en œuvre des pratiques de foresterie durable.
- Gérer les forêts comme des puits de carbone.
- Établir une interdiction de coupe à blanc durant la saison de la nidification (généralement de mai à juillet).
- Protéger les forêts anciennes et la biodiversité.

La protection de notre eau et de nos côtes

Les répondants ont exprimé de vives craintes concernant la protection de l'eau, qu'ils estiment être une ressource naturelle précieuse. Ils ont jugé qu'il était essentiel d'avoir de l'eau propre dans les lacs, les rivières, les bassins hydrographiques et les océans de la Nouvelle-Écosse. Ils ont estimé qu'il fallait prendre immédiatement des mesures pour mettre fin à la menace d'érosion du littoral de notre province et à la pollution de notre eau par des contaminants, et protéger nos berges.

Mettre fin à l'aménagement des côtes. La montée du niveau de la mer menace les rives de la Nouvelle-Écosse et provoque l'érosion des côtes. Les répondants ont demandé que le gouvernement réalise des évaluations environnementales de tous les projets d'aménagement côtiers sur les terres privées et les terres de la Couronne pour veiller à ce que l'habitat côtier et la faune marine soient préservés. Cette mesure doit aussi servir à atténuer les dommages structuraux susceptibles de se produire à cause de la montée du niveau de la mer. Un répondant a demandé que l'on mette fin à la pratique qui consiste à colmater les eaux côtières à des fins d'aménagement.

Préserver les propriétés patrimoniales côtières. Quelques répondants ont relevé que certains édifices ont été jugés d'importance historique et devaient être épargnés des effets de l'érosion côtière. Il faut prendre rapidement des mesures afin de les conserver pour les futures générations.

Des plans de protection des ports. Un répondant a soulevé l'idée de créer des lois et des règlements dans le cadre d'un plan de protection des ports afin de mieux réglementer la protection des côtes et des ports des répercussions nocives de l'aménagement et de l'exploitation.

De l'eau propre pour tous. Le sentiment transmis par plusieurs recommandations est que tous les Néo-Écossais, y compris les membres des communautés mi'kmaw, ont le droit d'avoir de l'eau potable propre. Certains répondants ont demandé que l'on accorde la priorité à la propreté de l'eau à des fins de consommation et que des technologies propres soient utilisées pour acheminer l'eau dans les maisons.

Trouver des solutions pour remédier à la pollution des effluents. On craint encore l'effluent issu de l'usine de pâtes et papiers Northern Pulp. Il faut trouver un moyen d'assainissement.

Encourager le tourisme maritime faible en carbone. Certains répondants ont recommandé que la Nouvelle-Écosse incite ses visiteurs à pratiquer des loisirs faibles en carbone comme le surf, la navigation, le kayak et la planche à pagaie.

Réparer la levée de Canso. Certains répondants ont jugé que la levée de Canso présentait des problèmes environnementaux et financiers ainsi que des défis sur le plan de la sécurité. Ils voudraient une structure plus moderne qui permette aux navires hauturiers de passer et rende possible la restauration de la connectivité de l'habitat des espèces marines. Il y a dans cette région une immense connaissance écologique traditionnelle mi'kmaw, dont il faut tenir compte lorsqu'on explore l'avenir du détroit de Canso.

Interdire les piscicultures à enclos ouvert. Les piscicultures à enclos ouvert des côtes de la Nouvelle-Écosse sont accusées de déverser de grandes quantités de déchets dans l'eau, ce qui crée des conditions favorables aux maladies et pourrait être nocif pour les écosystèmes marins. Les répondants ont vivement encouragé le gouvernement à les éliminer d'ici à 2025.

Ils ont aussi recommandé :

- que le gouvernement aide les propriétaires à passer des piscicultures à enclos ouvert à des pratiques aquacoles plus durables;
- une supervision plus rigoureuse des pratiques actuelles et une limitation de l'expansion des piscicultures à enclos ouvert;
- l'appui de la loi sur la protection des zones côtières (*Coastal Protection Act*) afin de protéger l'expansion de nos côtes.

La participation communautaire

Les répondants ont estimé qu'il était réellement vital que le gouvernement consulte les communautés mi'kmaw sur toutes les questions liées à l'environnement. C'est l'occasion de tirer parti de leur mine de connaissances et de leurs modes de savoir transmis de générations en générations pour entretenir et protéger notre terre, notre eau, notre air et nos espèces. De multiples voix ont aussi fait écho à la nécessité de consulter les citoyens concernant toutes les questions ou les préoccupations environnementales qui influent directement sur leurs collectivités locales.

Voici quelques moyens d'atteindre cet objectif :

- Demander conseil et mettre en place les lignes directrices issues des modes de savoir autochtones.
- Utiliser la pratique connue sous le nom de « Netukulimk » pour orienter toutes les décisions et toutes les mesures.
- Offrir de l'aide financière aux organismes sans but lucratif, comme les groupes naturalistes et les groupes de conservation, et à d'autres organismes qui assurent l'intendance et la protection de notre terre et de nos eaux.
- Demander directement l'avis des collectivités locales concernant des décisions vitales, comme les projets d'aménagement ou les nouvelles industries, qui pourraient avoir un effet direct sur la collectivité et le bien-être de ses ressources naturelles, de sa biodiversité et de ses résidents.
- Agir avec transparence. Nombre de répondants ont indiqué qu'il y avait un manque de transparence dans les décisions actuelles du gouvernement à propos des questions environnementales.

La protection de notre biodiversité

Plusieurs propositions ont été présentées durant la consultation publique pour favoriser la protection, la restauration et la revitalisation de la biodiversité de notre province.

Voici certaines des idées données par les répondants :

- Rétablir immédiatement la loi sur la biodiversité (*Biodiversity Act*) dans sa version originale.
- Réviser la loi sur les espèces en péril (*Species at Risk Act*) pour veiller à ce qu'elle soit suffisamment solide pour protéger les espèces rares et menacées.
- Encourager les gens à cesser de tondre leur pelouse afin de laisser les mauvaises herbes et les fleurs sauvages pour soutenir les pollinisateurs.
- Créer dans les parcs provinciaux et municipaux des espaces sans entretien et laissés à l'état sauvage.

- Promouvoir les incitatifs visant à encourager les gens à transformer leur pelouse en jardin potager à l'intention de toute la collectivité.
- Interdire immédiatement l'utilisation des pesticides, des herbicides et du glyphosate.
- Mettre fin à la pratique qui consiste à vaporiser des produits chimiques sur les espèces et les terres.
- Créer des jardins urbains pour réduire la pénurie alimentaire et accroître la biodiversité dans les villes.
- Prendre des mesures pour protéger la biodiversité marine.
- Protéger les terres humides, les herbiers et les marécages. Nombre de participants ont réclamé que ces zones demeurent protégées et non aménagées.
- Élaborer des programmes scolaires concernant des initiatives comme la conservation des semences et l'importance de la santé écosystémique pour que les collectivités puissent savoir comment utiliser des solutions naturelles visant à lutter contre le changement climatique.
- Créer des séries éducatives sur l'utilisation des véhicules tout terrain (VTT) dans la nature et les dommages qu'ils peuvent y provoquer afin d'en décourager l'usage.
- Élaborer un cadre de travail et un protocole pour le carbone bleu afin de promouvoir la restauration et la protection des écosystèmes favorables au carbone bleu.

L'amélioration des pratiques agricoles

Les répondants ont estimé qu'il fallait faire en sorte de transformer les pratiques agricoles actuelles en méthodes plus durables. Ils pensent que cet objectif pourrait être atteint par une série de subventions allouées à l'industrie, par l'éducation et par la mise en œuvre de nouvelles pratiques agricoles.

Appuyer l'agriculture biologique. Certains répondants ont laissé entendre que nous devons nous employer à faire en sorte que, d'ici à 2030, 30 % des aliments consommés par les Néo-Écossais soient cultivés dans la province selon des méthodes biologiques. Le gouvernement doit soutenir les agriculteurs biologiques et promouvoir les pratiques agricoles durables et biologiques. Il faut aussi faire une promotion continue pour encourager les Néo-Écossais à acheter des produits locaux.

La création d'incitatifs et de subventions. Certains répondants ont estimé qu'il fallait prévoir des incitatifs et des subventions pour aider l'industrie agricole à adopter des méthodes plus durables. Parmi les idées mentionnées, relevons :

- Investir dans la transition vers l'agriculture intérieure.
- Créer des incitatifs pour l'agriculture régénératrice.

- Offrir des subventions aux nouveaux agriculteurs, aux agriculteurs qui embauchent des travailleurs saisonniers et à ceux qui mettent en œuvre des méthodes de production alimentaire durables.

La transition vers une alimentation plus végétarienne. Un répondant a proposé d'encourager les gens à manger moins de viande pour favoriser la réduction des gaz à effet de serre émis par le bétail et à se tourner vers des aliments plus écologiques.

La loi et la politique

Nombre de répondants ont estimé qu'à ce jour, très peu de choses ont été faites pour assurer la conformité aux lois environnementales et qu'il était important que cela change immédiatement.

L'obligation de conformité. Plusieurs répondants ont demandé que les entreprises, les organisations, les gouvernements et les propriétaires fonciers se conforment à l'ensemble des règles et des règlements environnementaux. De nombreux militants ont préconisé la mise en place d'amendes plus sévères à l'encontre des réfractaires.

Davantage de soutien. Certains répondants ont estimé que le gouvernement devait investir davantage dans le personnel chargé de l'environnement pour faciliter l'éducation et la formation du public à propos de l'environnement et de la loi qui le régit, la réalisation d'évaluations environnementales ainsi que le respect des lois.

« Inverser la tendance concernant la loi sur la biodiversité et protéger les terres privées et publiques. La relation entre la santé de nos écosystèmes et la santé de la population est inhérente et essentielle à notre résilience. »

– Observation transmise sur Cleanfuture.ca